

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*• Député du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Professeur d'Agriculture de l'École Normale Jacques-Cartier,
Président de l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada,
De la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

AVRIL, 1867.

SOMMAIRE :—Partie Officielle.—Élection des membres de la Chambre d'Agriculture—Rapport officiel de l'école d'agriculture de Ste. Anne—But—Organisation—Programme de 1re année—2me année—Certificats de 1re et 2de année—Brevet de capacité agricole—Bourses—Finances—La ferme—Assolement—Bétail—Espèce chevaline—Espèce bovine—Espèce porcine—Espèce ovine—Tableau des produits—Constructions—Améliorations foncières—Drainage—Labours de défoncement—Dépôt d'instruments aratoires—Atelier—Album—Moyens d'instruction—Champ d'études—Gazette des campagnes—Plans—Conclusion.—Partie Non-Officielle.—Importation de blé de la Mer Noire—Devoirs des sociétés d'agriculture—Céréales et graines fourragères—Plantes sarclées—Divers—L'importation de reproducteurs de choix—Adoption des plantes sarclées, fourragères et améliorantes—Voies et moyens—Les bois du Canada.—L'Agriculture Populaire par Bujault.—Des bœufs de travail—Des bœufs qu'on engraisse—Des juments poulinières—Des petits chevaux et des pouliches—Des moutons et des brebis—Des cochons—De la volaille—Conseil sur le bétail—De l'achat et de la vente—Défauts des vendeurs et des acheteurs—Ce que dit le journal—Beaux discours de madame la Peine sur le travail—Le devin.—**Revue de la Colonisation.**—L'exploration de Mantawa par le Rev. M. Provost—Le lac St. Michel—La Montagne Jaune—Plateau Ste. Anne—Plateau des trois roches—Vallée des attrapes—Du lac Ouareau à Mantawa—Lac Chapais—Le territoire de Mantawa—Le Retour—Hauteur des terres au-dessus du niveau de la mer—Nature du sol—Avenir de cette région—La colonisation est le salut du peuple—L'émigration de nos compatriotes—Capital nécessaire au colon—Pourquoi les colons sont pauvres—**Revue Commerciale.**—La viande d'ours—La peste bovine—Marché de Montréal—Annonces.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,
MONTREAL.

ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

L'Hon. J. U. Tessier, Major Campbell, J. J. Ross, M.P.P., et J. F. Perrault, M.P.P., ont été élus membres de la Chambre d'Agriculture, pour les années 1867 et 1868.

RAPPORT OFFICIEL DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

RN 1859 la corporation du Collège de St. Anne résolut d'annexer à son établissement une école d'agriculture accompagnée d'une ferme-modèle. Dans cette pensée un membre de la maison fut dépêché en Europe pour étudier l'organisation et le fonctionnement d'institutions semblables en France.

Parfaitement accueilli par les autorités, l'envoyé du Collège de Ste. Anne put visiter avec profit les écoles impériales de Grignon, de Grand-Jouan, l'Institut agricole de Beauvais, la colonie agricole de Mettray, et les fermes-écoles les plus importantes.

L'extrême obligeance de leurs directeurs permit d'étudier le programme d'enseignement, le règlement, les méthodes et l'organisation de chacune d'elles. Cette étude comparative de plusieurs établissements placés dans des circonstances toutes différentes, et offrant plusieurs points de ressemblance avec ce que l'on voulait faire à Ste. Anne, amena l'organisation de notre école.

Les cinq rapports faits au gouvernement canadien, au nom de l'administration depuis son établissement, ont constaté un progrès constant. La Chambre d'agriculture du Bas-Canada, en fondant 20 demi-bourses, a assuré un choix de bons élèves.

But.

Notre école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture, les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte. Nous n'avons pas la prétention de former de savants professeurs, mais nous voulons faire quelque chose de plus que de simples valets de ferme. Notre école tient donc, pour le moment, le milieu entre l'Institut agronomique et la ferme-école. Elle se réserve le droit d'élever le niveau de ses études, et de développer son enseignement selon les circonstances.

Organisation.

Cette institution repose sur deux bases fondamentales, savoir : l'école aux frais du Gouvernement, et la ferme aux frais et sous la direction de l'administration du Collège de St. Anne—l'une et l'autre ayant son budget et son personnel sous une seule direction locale dominant à la fois l'enseignement et l'exploitation.

L'école est régie par un directeur nommé par le Collège. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline.

Il y a trois professeurs ordinaires, un pour l'agriculture et l'économie rurale, un pour l'art vétérinaire, un troisième pour le droit rural. Le Directeur et un des professeurs du Collège donnent aussi des cours supplémentaires sur des matières accessoires.

Les élèves prennent une grande part dans tous les travaux de la ferme et le soin du bétail, sous la direction d'un chef de pratique. Un jardinier-démonstrateur préside à la culture du jardin et du verger.

Le Directeur qui est en même temps professeur de chimie au Collège, donne à ses élèves un cours de chimie agricole, avec l'aide du professeur ordinaire d'agriculture. L'école est pourvue à cet effet d'un excellent laboratoire, et de toutes les substances chimiques nécessaires.

Les élèves ont à leur disposition une bonne bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux sur toutes les parties de l'économie rurale.

Il n'y a point de pensionnat. Les élèves prennent leurs repas en commun dans une pension voisine de l'école. Mais ils ne sont absents que le temps strictement nécessaire pour leurs repas. La pension est \$7 par mois (environ 42 francs). Les élèves ont de plus à payer à l'école \$24 par année pour enseignement, lit, chauffage et éclairage.

La durée des études est de deux ou trois ans, selon le degré d'instruction, les aptitudes et l'application. On demande trois mois de plus pour la préparation au brevet de capacité.

Il y a trois cours tous les jours, excepté pendant le temps des travaux les plus pressés du printemps, de l'été et de l'automne, où il n'y en a que deux, et quelquefois qu'un seul.

Le cours d'agriculture et des matières qui s'y rattachent se fait tous les jours toute

l'année, excepté les dimanches et fêtes. Les autres cours se font alternativement à la convenance des professeurs, mais de telle sorte qu'il y en ait toujours trois tous les jours, comme il vient d'être dit. Chaque cours est d'une heure. Les élèves n'apprennent rien par cœur. On ne leur donne pas de livres dont ils soient tenus de rendre compte. Le professeur donne la leçon. L'élève prend des notes, et rédige un résumé dans un cahier tenu à cet effet. Ce cahier est ensuite soigneusement corrigé par le professeur.

Outre cet exercice de rédaction quotidienne, les élèves ont encore à faire une composition, une fois par semaine, sur les matières du cours d'agriculture vues pendant la semaine. Ce n'est pas autre chose qu'une répétition écrite, en forme de réponses, à un certain nombre des questions posées par le professeur sur ce qu'il a enseigné. On leur donne deux heures pour ce travail. Le professeur, en corrigeant les compositions, indique toutes les fautes, même les fautes de style et d'orthographe. Cet exercice a donc pour les élèves une double utilité. En apprenant l'agriculture, ils apprennent aussi l'art de bien écrire.

Il va sans dire que l'instruction religieuse n'est pas négligée. Une fois par semaine, le directeur fait un catéchisme raisonné, approprié aux besoins de jeunes gens à la veille d'entrer dans le monde.

Mais ce n'est pas tout. La théorie est toujours accompagnée d'exercices pratiques sur le terrain. Les élèves prennent une très grande part à tous les travaux de la ferme, de même qu'à l'élevage et aux soins du bétail. Nous tâchons de les accoutumer à voir et à bien observer tout ce qui se passe autour d'eux sur la ferme, afin qu'ils puissent s'en rendre compte. On voudrait leur former à la fois l'œil et la main. Car ce ne sont pas seulement des manœuvres que l'on voudrait faire, mais des hommes capables de conduire eux-mêmes leurs travaux, et devenir de bons chefs d'exploitation.

Voici comment les travaux manuels se combinent avec l'étude. Les élèves sont occupés, à tour de rôle, quatre heures par jour aux travaux manuels.

On les partage en deux divisions. Pendant que l'une est aux champs, l'autre reste à l'étude. Le travail commence à 7 heures du matin et dure jusqu'à 11 heures et demie; et l'après-midi, à 1 heure jusqu'à 5 heures et demie, et quelquefois jusqu'à 6 heures et demie, lorsque les travaux pressent davantage.

En hiver, la division qui doit travailler avant midi s'occupe aux étables de 7 à 9 heures, puis à l'atelier, de 9 heures et demie à 11 heures et demie. Après midi, l'autre division, qui était à l'étude le matin, travaille à l'atelier de 1 heure à 3 heures, puis aux étables de 3 $\frac{1}{2}$ heures à 5 heures et demie.

Ils prennent part à tous les travaux importants, tels que labours, hersages, semailles, binage, coupage des grains en été et des fourrages en hiver. Pour les travaux de clôture, fossés, rigoles et autres ouvrages pénibles qui demandent beaucoup de force, on emploie toujours des hommes de service de la ferme. Les élèves assistent à leur tour à ces travaux, pour qu'ils puissent s'en rendre compte, et apprendre en les voyant faire.

Ils sont aussi initiés à l'horticulture. Deux d'entre eux travaillent au jardin tous les jours.

La division qui travaille le matin dans une semaine, travaille l'après-midi dans la suivante.

Le directeur se rend compte par lui-même du travail de chaque élève, par une visite faite deux fois par jour au lieu des travaux. En outre, le chef de pratique lui remet chaque semaine un tableau de tous les élèves, avec le travail fait par chacun d'eux tous les jours, et une note de la bonne volonté, de l'application et de l'adresse de chacun.

Tous les mois, trois élèves sont chargés de surveiller l'écurie, la vacherie, la porcherie et la bergerie. Cette surveillance consiste à prendre connaissance de la manière dont les animaux sont servis, abreuvés, nettoyés, etc. Chacun est tenu de présenter, à la fin de son service, un compte en détail des fourrages et grains donnés aux animaux, et du produit en lait, viande, travail, etc. Ce compte doit être accompagné de remarques et observations sur les maladies, les défauts du service. En été la même surveillance s'exerce par les élèves sur toutes les cultures, les pâturages, l'état des clôtures, des fossés, rigoles, etc. Toutes les semaines, ils sont tenus de visiter toute la ferme, et de prendre des notes pour le rapport qu'ils doivent présenter au directeur à la fin du mois.

L'école comptait 18 élèves au commencement de cette année.

Programme de 1^{re} année.

Langue française, calcul, éléments de géométrie, surface et cubage des solides.—Éléments de physique, de chimie et de botanique dans leurs rapports avec l'agriculture et l'horticulture.—Principes généraux de culture et du jardinage.—Art

vétérinaire.—Pratique agricole et horticole manuelle.—Essai de construction des instruments agricoles les plus usuels, dans l'atelier attaché à l'école.—Labours, semailles, récoltes diverses.—Soins de toute nature donnés aux animaux soir et matin.

2^{me} année.

Notions de droit rural.—Continuation du cours d'agriculture.—Economie rurale.—Hygiène, élevage et engraissement des animaux.—Comptabilité agricole.—Entomologie agricole (insectes nuisibles et utiles).—Plantation, taille et greffe des arbres fruitiers.—Enfin tous les travaux pratiques de la ferme.

Certificats de 1^{ère} et 2^{me} année.

Pour avoir droit au certificat de 1^{ère} année, il ne suffit pas d'avoir passé une année dans notre école; il faut avoir fait preuve de bonne conduite et d'application, et avoir obtenu certains succès dans les examens trimestriels. C'est le premier pas à faire pour arriver au brevet de capacité agricole.

Pour le certificat de 1^{ère} année, il faut avoir réussi dans trois examens trimestriels, dans toutes les branches enseignées: agriculture, français et arithmétique. Un élève est censé avoir réussi, quand il a conservé le tiers des points en français et en arithmétique, et les deux tiers en agriculture et toutes les matières qui s'y rattachent. Ce certificat donne droit de surveiller les divers départements de la ferme, et de faire certaines opérations et travaux difficiles qui demandent plus d'adresse, tels que le dernier labour, tirer les sillons, semer, etc., etc.

Voici comment les points se comptent. On en alloue un certain nombre pour un devoir irréprochable sous tous les rapports; par exemple, 30 pour les matières du cours d'agriculture, 18 pour la grammaire française, 18 pour l'arithmétique, et 21 pour le droit rural ou l'art vétérinaire. On dit qu'un élève a conservé tous ses points quand son devoir est sans faute; qu'il n'en a conservé que la moitié, quand il a perdu la moitié de ses points par autant de fautes; et ainsi de suite.

Brevet de capacité agricole.

A l'exemple de ce qui se fait dans les écoles impériales d'agriculture en France, nous avons pensé que l'étude d'un plan de culture *hypothétique*, résumant la plupart des questions traitées pendant les deux années, serait le meilleur moyen de s'assurer de la force et de l'étendue des études agricoles du candidat.

A cet effet, les professeurs se réunissent pour tracer à l'élève le plan d'une ferme, sa situation géographique, son exposition générale et spéciale. Ils y joignent des données sur la composition de la couche arable, et du sous-sol, la division en terres, prairies, bois, pâturages, vergers, etc., etc., la culture précédente, le capital à employer, le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre, les spéculations ordinaires des habitants de la localité, les marchés, leur distance et les grandes communications, etc.

Chaque candidat au brevet a son plan tracé dans des conditions toutes différentes les unes des autres, afin que le travail de l'une ne puisse servir au travail de l'autre.

Sur cette description, l'élève forme, dans le cabinet, un plan raisonné et détaillé de culture, qu'il appuie par des calculs probables de recettes et de dépenses. Ensuite, en présence de tous ses condisciples et des professeurs, il doit développer ses idées, les discuter, en démontrer au moins la probabilité. L'examen de toutes ces questions est, pour ainsi dire, la récapitulation de toutes les matières de l'enseignement. S'il en résulte que l'élève les possède à un degré suffisant, et qu'il est capable de les appliquer avec bon sens, le brevet est accordé; mais si les détails sont invraisemblables, l'ensemble faux, il est ajourné à un autre temps, ou rejeté tout-à-fait.

Sur 47 qui sont passés par notre école, cinq seulement ont pu obtenir le brevet.

Bourses.

Les seules à la disposition de l'école proviennent de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, au moyen d'une allocation annuelle de mille piastres (environ 5,000 francs) pour 20 élèves pris dans chacun des 20 districts judiciaires du Bas-Canada: ce qui fait \$50 (250 francs) pour chaque bourse. C'est à peu près la moitié de ce qu'il faut pour la pension, les frais de l'enseignement et autres qui sont de \$24.

Sur les 47 élèves qui ont fréquenté notre école depuis le commencement, 32 étaient boursiers de la Chambre d'agriculture.

Finances.

L'enseignement professionnel de l'agriculture n'a pas encore sa place dans le budget de l'Etat. Ce sont les sociétés d'agriculture qui en font tous les frais. Sur un crédit de \$800, (environ 4,000 francs) qui est ouvert à chaque société, une retenue de cinq par cent est mise à la disposition de l'Exécutif pour l'enseignement de l'agriculture. Jusqu'à l'année dernière cette retenue n'était que de 2½ par cent, produi-

sant annuellement à peu près \$120 (environ 6,000 francs). Avec cette somme l'école doit payer.

1 Directeur, Prêtre... \$200 ou 1,000 francs.

1 Professeur d'agriculture, laïque.... 400 " 2,000 "

Autres professeurs pour l'art vétérinaire et le droit rural... 50 " 250 "

1 Maître de discipline 110 " 560 "

Loyer, assurance de maison, atelier, bibliothèque, chauffage, éclairage, lavage, impressions, etc. 400 " 2,200 "

Total..... \$1200 ou 6,000 "

On voit que pour donner un enseignement théorique complet, cette allocation est loin de suffire.

L'école n'a pas d'autres ressources que cette subvention. Encore ne l'a-t-elle pas toujours eue toute entière. Le Collège ne peut rien y mettre, que le dévouement de ceux de ses membres qu'il a chargés de sa direction.

Il n'y a point d'allocation pour la ferme, si ce n'est un octroi annuel d'environ deux cents piastres de la part de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska où se trouve la paroisse de St. Anne. Notre ferme lui doit la transformation de son bétail, ainsi que divers essais de drainage d'une grande importance, et la plupart des instruments de ses cultures.

LA FERME.

'INSTRUCTION théorique se complète par les travaux de la ferme et les soins du bétail.

Jusqu'à l'année dernière l'étendue du domaine attaché à l'école comme ferme, a été de 197 arpents et demie.

Le domaine mis à la disposition de l'école par l'administration du Collège touche au chemin de fer par l'une de ses extrémités, et par l'autre au fleuve Saint-Laurent. Il a une demie lieu de long sur six arpents de large. Le Collège avec toutes ses dépendances, ses jardins, ses vergers et ses bocages, placé sur un coteau d'où la vue s'étend au loin de tous côtés à une grande distance, occupe le milieu entre ces deux points. Trois grandes voies publiques le traversent en différentes directions. Tout ce qui s'y fait est continuellement sous les yeux de nombreux visiteurs. C'est donc comme un livre toujours ouvert au public. Chacun peut y lire, pour apprendre, soit à imiter ce

qui est bien, soit à éviter ce qui peut être mal. Ainsi, comme ferme destinée à devenir modèle, la position est tout à fait heureuse, et offre toutes les conditions voulues pour une exploitation attachée à une école d'agriculture. Un simple coup-d'œil sur le plan qui accompagne le Relief suffit pour faire voir tous les avantages de cette position.

La composition du sol offre des différences considérables. Dans la partie qui se trouve dans la vallée traversée par le chemin de fer, la terre est très dure, difficile à labourer. C'est une argile compacte très peu calcaire. Les tas de roches que l'on voyait autrefois ça et là répandus dans tous les champs ont disparu. Mais dans quelques-uns, il en reste encore beaucoup cachés sous la surface. Des labours un peu profonds deviennent presque impossibles, notamment dans le No. 3.

Le niveau de cette vallée est à 80 pieds au-dessus de celui de la mer.

L'autre partie de la ferme est située entre le fleuve et le rocher qui sert de base à la montagne et au coteau du Collège. Ce terrain n'offre qu'une pente très-douce à peine suffisante pour l'écoulement de l'eau dans le fleuve. Il n'y a pas une seule roche pour nuire au passage de la charrue. C'est une terre d'alluvion marine ancienne, tenant le milieu entre ce qu'on appelle sol léger et sol compacte. C'est une terre franche.

La différence des positions et la nature du sol exigent un mode de culture tout différent. Dans la partie basse, la plus grande partie des champs donne des prairies d'une longue durée. Ce sol est très riche et fournit sans cesse une production fourragère des plus abondantes. Le reste donne de l'avoine. La partie haute n'offre pas les mêmes avantages. Les prairies durent à peine trois ans. Mais les pâturages y sont excellents, quand la terre a été bien préparée; tous les grains, y compris le blé, y viennent très bien. C'est cette partie qui a surtout besoin de l'assolement dont il va être question.

Assolement.

L'assolement est de huit ans : 1ère année, culture sarclée; 2ème année, blé ou orge avec mil et trèfle; 3, 4 et 5ème années, prairies; 6 et 7ème années, pâturages; 8ème année, orge, avoine, etc.

Bétail.—Espace chevaline.

En établissant une ferme destinée à l'enseignement des élèves de l'école d'agriculture et du public en général, il fallait faire marcher de pair l'amélioration du bétail avec le perfectionnement des cultures.

Il a toujours été dans la pensée de l'administration de la ferme d'avoir dans l'établissement, une race de chevaux pesants et robustes, pour les travaux qui demandent une force que les chevaux légers ne sauraient avoir. Nos terres si fortement argileuses ne peuvent s'ameublir sans des labours profonds plusieurs fois répétés. Des chevaux de traits pesants sont donc l'une des conditions essentielles d'une bonne culture, toutes les fois que le sol est dur et difficile à ameublir.

Nous avons obtenu d'excellents résultats du croisement d'une jument demi-sang avec des étalons canadiens de grande taille. Ces animaux paraissent posséder toutes les aptitudes requises dans ce qu'on appelle chevaux de ferme.

Especo bovine.

On sait que la vache canadienne est bonne laitière eu égard à ses frais d'entretien. Mais elle est petite. En l'alliant à une race étrangère un peu rustique, mais sobre comme elle, possédant dans un degré supérieur les mêmes aptitudes pour le lait, on en fait d'excellentes laitières. Ce mélange développe un peu la taille, augmente le poids et donne plus de précocité et de facilité à prendre chair quand le temps est venu d'envoyer ces animaux à la boucherie. C'est pour cela que nous avons préféré l'ayrshire à toute autre race comme type améliorateur.

Depuis sept ans des taureaux ayrshires de premier choix sont tenus en réserve pour l'usage du troupeau. Ces croisements ont eu les meilleurs résultats. On peut dire que la transformation a été complète. Il est facile de le constater. La simple inspection des photographies de nos vaches laitières qui font partie de l'Album accompagnant le plan-relief, fait voir qu'en fait d'ayrshire, nous avons les meilleurs types de cette race. Mais l'amélioration dans les formes et les caractères de l'animal serait peu de chose, sans une augmentation proportionnelle dans le rendement en lait. Or cette augmentation a été constatée. En 1859 16 vaches ont donné 6,334 gallons de lait, ou 396 gallons par vache. En 1865, 12 vaches ont donné 6,827 gallons, c'est-à-dire 569 gallons par vache ou 173 gallons de plus.

Notre vacherie contient aujourd'hui 1 paire de bœufs de travail, 2 reproducteurs, 15 vaches laitières, 5 génisses, 6 veaux de l'année.

Especo porcino.

Le 15 novembre 1866 la porcherie contenait 52 sujets. La race dominante est la berkshire pure ou mêlée avec des métis

d'autres races améliorées aussi. On peut dire que les uns et les autres sont des animaux de choix; l'album de la ferme contient de bons sujets.

Especo ovine.

Le troupeau n'est pas nombreux puisqu'il ne compte que 17 têtes; mais il a de l'importance sous le rapport des qualités des sujets, dont plusieurs sont remarquables par la finesse de la laine et la facilité à prendre chair. On donne la préférence à la race new-leicester, comme étant généralement plus avantageuse dans notre climat et l'état de nos cultures. Un des cartons de l'album envoyé à l'Exposition représente un des agneaux de ce troupeau. On peut juger des autres par celui-là.

Tableau des produits.

Voici comment les cultures ont été réparties en 1866, avec l'étendue ensemencée, et le produit par arpent.

	No. d'arpents	Minots par arpent.
		ensemencés.
Blé.....	1.88	13
Orge.....	16.80	32
Avoine.....	41.45	25
Patate.....	2.12	200
Lentilles et vesces...	11.1	25½ charges
Prairies.....	66.70	200 bottes
Pâturages...	51.50	⅔ de tête de gros bétail par arp.
Total non compris 5 ar.		
43 p. de jardins.....	191.57	

Constructions.

A l'exception de la porcherie, les constructions de la ferme laissent beaucoup à désirer, tant sous le rapport des dimensions que sous celui des divisions. La grande, de date déjà un peu ancienne, est trop basse et trop étroite pour recevoir des divisions appropriées. Néanmoins on en a tiré le meilleur parti possible, en attendant que les circonstances permettent de faire mieux. Il est facile d'en juger par les plans qui accompagnent le Relief.

Un arpent = 0.34½ acres
 Un hectare = 2 arp. 92 per.
 Un minot = 0.38½ litres.

La porcherie se compose de deux ailes aboutissant, à angle droit, à un pavillon servant de cuisine pour préparer les aliments des porcs. Ce pavillon a 24 pieds sur 30. L'une des ailes destinée à l'engraissement est de 82 pieds sur 24; l'autre destinée à l'élevage a 83. Celle-ci touche à son autre

extrémité à un second pavillon en tout semblable au premier pour la symétrie de la façade qui regarde le jardin. La hauteur du carré des aîles est de 5 pieds, celle des pavillons est de 11 pieds. Le toit est garni de ventilateurs. Chaque aîle est garnie de deux rangées de loges séparées par une longue allée aboutissant à la cuisine. Cette disposition facilite beaucoup la distribution de la nourriture pour l'engrais comme pour l'élevage. Chaque loge est pourvue d'une auge à fond rond, en fer, d'après le modèle Croskill. Le volet se pousse ou se ramène à volonté, et est maintenu à sa place par un verrou au moyen d'une échancrure dans laquelle il tombe. Ainsi l'homme de service peut nettoyer l'auge et y mettre la nourriture sans aucun trouble de la part de l'animal; et celui-ci peut manger à l'aise et sans distraction, quand le volet a été retiré. Ce volet est en bois. Il est bombé en dedans pour donner plus d'espace. Chaque loge d'engrais est de 6 pieds sur 8. C'est juste l'espace nécessaire pour que le porc puisse se coucher commodément sans pouvoir prendre d'exercice. Les loges des truies portières sont un peu plus grandes. Chacune a une petite cour. Les pores hivernant sont seuls en commun. Dans le soubassement de l'aîle servant à l'engrais, arrivent tous les fumiers et les urines au moyen de petits canaux traversant le fond de chaque rangée de loges dans toute la longueur des deux aîles. Cette partie de l'édifice est assez élevée pour permettre à un cheval attelé d'y entrer pour enlever les fumiers. C'est dans cet endroit que l'on dépose toutes les herbes provenant du serelage du jardin. On obtient par ce moyen une masse considérable de fumier. Que l'on veuille bien jeter un coup-d'œil sur l'un des plans envoyés à l'Exposition.

Améliorations foncières.

En 1758, lorsque l'administration de l'école entra en jouissance du domaine destiné à l'enseignement pratique des élèves, et à donner au public des démonstrations de cultures perfectionnées, tous les champs étaient semés de gros tas de pierres, dont le moindre inconvénient était d'empêcher les labours réguliers. Chaque clos était divisé en pièce d'un à deux arpents, séparées les unes des autres par des fossés ayant des deux côtés une sorte de petite terrasse formée par le creusage ou le curage annuel. Cette disposition ne convenait pas du tout à une exploitation destinée à servir de modèle. La première chose à faire était l'épierrement du sol et le remplissage de ces fossés inutiles. Tout cela a été fait.

Maintenant les labours se font régulièrement, les planches sont droites d'un bout du clos à l'autre. Les fossés de traverse ont été remplacés par de petites rigoles qui, recevant l'eau directement des raies, les conduisent droit au fossé de ligne. Les nombreux tas de pierres ont disparu pour servir à la confection de six arpents et demi de clôture, et au drainage. Ces améliorations, de même que le drainage de trois pièces, sont figurées sur un des plans qui accompagnent le plan-relief.

Drainage.

Les faibles moyens dont l'administration dispose ne lui ont pas permis d'appliquer le drainage à toutes les terres qui en auraient eu besoin. Elle avait d'ailleurs une autre raison de ne pas se presser. Nous n'avons pas ici comme en Europe l'avantage d'avoir des ingénieurs agricoles, des hommes spéciaux capables de dresser scientifiquement un plan de drainage, et d'en diriger les opérations. Il a donc fallu se contenter des simples indications de la science des livres, et diriger nous mêmes les travaux. La prudence commandait la réserve dans une voie si nouvelle; il fallait aller à petits pas. Un manque de succès eût été des plus compromettants auprès d'un public tout à fait étranger à ce genre d'amélioration, et par là même toujours disposé à critiquer ce qu'il n'a pas encore vu. Nous avons marché néanmoins assez loin pour que la démonstration de l'efficacité du drainage fut complète, et évidente pour le monde. La partie basse des deux jardins figurés sur le plan a reçu un drainage complet, de même que la pièce du haut du champ No. 2. Celle-ci est de 3 $\frac{1}{2}$ arpents. Les deux autres réunies forment 2 arpents 93 perches. En tout environ 6 $\frac{1}{2}$ arpents.

Labours de défoncement.

On a eu garde de négliger ce puissant moyen d'amélioration. Chaque champ en entrant dans l'assolement a reçu un labour aussi profond qu'il a été possible de le donner dans un sol des plus durs, et contenant souvent des pierres cachées sous la surface.

Dépot d'instruments aratoires.

L'école possède un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés, lequel se compose d'instruments achetés par la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, et de tous les instruments de la ferme. C'est encore là un des moyens matériels d'instruction mis à la disposition des élèves.

Atelier.

L'instruction pratique se complète dans un atelier ou fabrique d'instruments aratoi-

res annexée à l'école, pour ceux des élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole. On voudrait leur apprendre à fabriquer eux-mêmes les instruments les plus ordinaires, qu'un cultivateur adroit aime à faire de ses propres mains.

Album.

Pour donner une juste idée du troupeau de la ferme, nous avons fait photographier les meilleurs sujets des espèces chevaline, bovine, ovine et porcine. Toutes ces photographies, au nombre de 27, forment un album qui accompagne le plan en relief. On y a joint une vue de l'école d'agriculture, et deux autres cartons dont l'un représente tous les élèves pris en groupe avec leurs professeurs, et l'autre deux serviteurs de la ferme pris à leurs travaux ordinaires.

Moyens d'instructions.

Les moyens matériels d'instruction à Ste. Anne se composent : 1. des cultures, 2° des bestiaux, 3. des collections d'instruments perfectionnés, réunis dans un local spécialement destiné à cet usage, 4. des vergers et plantations, 5. des bâtiments divers consacrés à l'exploitation du domaine, 6. de l'atelier. L'école possède en outre une bonne collection des meilleurs ouvrages sur différentes parties de l'économie rurale, sur la physique et la chimie agricole, la botanique, le génie rural, etc. Le directeur a commencé un petit musée contenant déjà un grand nombre d'échantillons de grains et de graines de toutes sortes, de la filasse du chanvre et de lin du Haut et du Bas-Canada, des objets curieux offrant de l'intérêt à la science agricole.

Champ d'études.

A tous ces moyens d'instruction, l'administration veut ajouter un champ d'essais de plantes nouvelles et curieuses. Ce champ offrirait l'avantage d'éviter à la direction la nécessité de mille petits essais ennuyeux, et souvent sans utilité, dans la culture régulière d'un domaine; essais qui ne manquent pas d'être réclamés par un bon nombre de personnes dont on se débarrasse au profit du champ d'expérience, la pièce curieuse des amateurs. On a déjà fait plusieurs de ces essais.

Gazette des campagnes.

Cette feuille se publie à Ste. Anne tous les quinze jours sous le patronage de l'école d'agriculture. Elle ne manque jamais l'occasion de tenir ses lecteurs au courant de ce qui se passe d'important à l'école comme à la ferme. Ainsi elle est un puissant auxiliaire pour la diffusion rapide des enseignements de l'une et de l'autre.

Plans.

Malgré tout ce qu'on vient de dire sur la ferme, son étendue, sa position, les améliorations opérées, les constructions, etc., on a cru que des plans en diraient plus que les meilleures descriptions.

Il y a d'abord un plan topographique de toute la ferme, depuis le chemin de fer jusqu'au fleuve St. Laurent. On y voit le Collège avec ses dépendances, l'école d'agriculture, toutes les constructions de la ferme, les jardins, vergers et bocages. On y voit toutes les terres du Collège, cultivées comme ferme-modèle. On les distingue des terres voisines par la régularité des planches de labour, figurées par de petits traits, dont l'absence dans les clos voisins indique qu'ils sont encore dans l'état primitif, avec leurs tas de pierres, leurs grosses roches à demi cachées dans le sol, leurs fossés de traverse distribués irrégulièrement, tels qu'ils ont toujours été depuis le moment de la disparition de la forêt primitive, aux premiers jours de la colonie. On y a figuré des clôtures de pierres, des plans de drainage avec des collecteurs portant les eaux à une distance assez considérable.

Ces terres ne sont pas les seules que le Collège possède en cet endroit. On voit sur le plan à côté de celles-ci, une étendue de 8 arpents sur 20, subdivisée en huit champs égaux. L'administration a voulu par là agrandir son domaine trop petit pour un grand établissement. Comme cette acquisition ne date que du printemps dernier, il va sans dire que ces terres n'ont encore reçu aucune amélioration.

Il y a aussi plusieurs autres plans représentant les distributions intérieures de l'école d'agriculture et de tous les bâtiments de la ferme. A l'aide de ces plans, l'étranger peut se procurer une parfaite connaissance de l'état des choses.

Enfin une superbe vue de toutes les constructions, prise à distance, vient compléter ce bel ensemble d'informations que le Collège de Ste. Anne a voulu offrir aux visiteurs du Palais de l'Exposition, sur son établissement agricole.

CONCLUSION.

L'ÉCOLE d'agriculture de Ste. Anne est encore le seul établissement en Canada où l'enseignement de l'agriculture, comme profession, soit organisé. Elle vient d'entrer dans sa huitième année. Comme toutes les institutions de ce genre à leur début, elle a eu sa bonne part d'épreuves. Sa forte organisation l'a maintenue. Ses commence-

ments ont été lents comme ceux de Grignon, de Hohenheim, de Schleisheim et de beaucoup d'autres. Mais ces lenteurs ne doivent pas décourager. Changer les idées et les habitudes routinières des cultivateurs de toute une contrée, n'est pas l'affaire d'un jour. Il faut même plus qu'une vie d'homme pour voir opérer cette merveilleuse transformation. Olivier De Serres, Dombasle, Thaër et Bakewell sont morts sans avoir eu la consolation de voir leurs idées mises en pratique par la majorité de leurs concitoyens.

Cet exposé de la situation montre que cette jeune institution possède tous les éléments de succès nécessaires, et qu'elle est appelée à faire un grand bien, pourvu que le Gouvernement canadien et la Chambre d'agriculture du Bas-Canada continuent de la maintenir. Dans tous les pays, de pareilles institutions ne peuvent vivre sans l'aide de l'Etat. Car nulle part ses écoles spéciales ne peuvent subvenir à leurs dépenses par suite du nombre nécessairement limité des élèves.

Ici, comme en France et en Allemagne, nos cultivateurs finiront par comprendre

que ceux de leurs fils qu'ils destinent à cultiver l'héritage paternel, ont plus besoin d'étudier l'agriculture dans une école spéciale, que les hautes sciences dans un collège. Tant que cela ne sera pas compris, les écoles d'agriculture ne compteront jamais beaucoup d'élèves. Maintenant la lutte est engagée. Il faudra bien que les préjugés et l'ignorance toujours si pleine de suffisance et de fiers dédains, finissent par s'avouer vaincus par l'évidence des faits. D'autres institutions suivront l'exemple de Ste. Anne.

Nous ne pouvons mieux terminer ce mémoire qu'en citant ce que dit un homme bien autorisé, l'Hon. M. McGee, ministre de l'agriculture du Canada, dans son dernier rapport aux Chambres, sur l'école de Ste. Anne: " Ces détails démontrent suffisamment l'utilité de l'école de Ste. Anne pour l'agriculture dans le Bas-Canada, où elle exerce sur tous les points, sa bienfaisante influence. On y voit des élèves de presque toutes les parties de la province."

Par ordre de la Corporation,
F. PILOTE, Ptre.,
Procureur du Collège.
Ste. Anne, 9 février 1867.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'IMPORTATION DE BLE DE LA MER NOIR.

J. Perrault, M. P. P., Rédacteur de la "Revue Agricole."

Mon cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la société d'agriculture du comté de Champlain, dans une assemblée tenue par elle le neuf de mars, ayant pris en considération l'offre que vous faites d'acheter vous-même du blé de la Mer Noire pour les sociétés d'agriculture et d'aller en conséquence sur les lieux pour en faire le choix et le faire embarquer à Odessa pour le faire rendre de là sous votre surveillance jusqu'à Montréal, tel qu'exprimé dans la "Revue" du mois de mars dernier, et considérant l'avantage d'une importation de ce blé pour régénérer nos semences de cette espèce de blé qui est la mieux adaptée à notre climat; a décidé et résolu d'acheter cent cinquante minots de ce blé, (150 minots) pourvu que ce blé ne coûte pas plus de \$5 le minot tel que vous nous mentionnez dans la "Revue Agricole."

F: nous avons été chargés, M. le Président de la société d'agriculture du comté de Champlain et moi, de vous demander d'acheter pour notre société 150 minots du dit blé aux termes et conditions mentionnés dans la Revue Agricole de mars, et même

si ce blé peut être rendu à Montréal pour un prix moindre que \$5 le minot le mieux sera.

Dans tous les cas nous repons toute notre confiance en vous pour cette mission, et nous ne doutons pas qu'avec vos connaissances en agriculture et votre zèle si bien connu de tous, vous trouverez les moyens de vous procurer ce blé d'une qualité et à des conditions très satisfaisantes.

J'ai l'honneur d'être, votre, etc.,
ROB. TRUDEL, S.-T. S.A.C.C.

DEVOIRS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

A société d'agriculture du comté de Beauharnois, qui de tout temps a marché hardiment à la tête du mouvement agricole en important d'Écosse le plus bel étalon Clyde et les plus beaux taureaux Ayrshire, en important de France le premier étalon Percheron, devait inaugurer les discussions agricoles et remplir au complet le but des sociétés d'agriculture tel que défini par la 46ème clause du chap. 32 des Statuts Refondus du Canada. Ce but est d'encourager l'amélioration de l'agriculture: Premièrement, en tenant des assemblées pour discuter et entendre des lectures sur

des sujets qui se rattachent à la théorie et à la pratique de l'agriculture améliorée," etc., etc.

Notre plus grand désir étant toujours d'aider autant qu'il nous est possible les sociétés désireuses de remplir les importants devoirs de leur incorporation, nous acceptâmes avec plaisir l'invitation qui nous était faite de traiter l'importante question des Devoirs des Sociétés d'Agriculture, et le 6 du mois dernier nous rencontrâmes à Beauharnois une assemblée nombreuse des agriculteurs les plus intelligents du district judiciaire, comprenant les trois comtés de Châteauguay, Huntingdon et Beauharnois.

Nous nous sentions à l'aide dans ce milieu progressif. Nous ne pouvions augurer que du bien de cette réunion d'hommes sans préjugés, n'ayant qu'un seul but, celui de réaliser la plus grande somme de bien possible au moyen de notre organisation agricole. C'est dans de semblables réunions que les intérêts agricoles les plus considérables de l'Angleterre ont été discutés d'abord, puis secondés puissamment par les grands propriétaires du Royaume-Uni. Ces fortunes colossales en grande partie engagées dans la production du sol, ont permis à l'agriculture anglaise des expériences coûteuses, des améliorations d'un grand prix qui en font la culture la plus avancée du monde.

En Canada nous n'avons pas ces grands domaines, nous n'avons pas surtout chez nos grands propriétaires cet enthousiasme presque fanatique qui distingue à un si haut degré le millionnaire anglais. Notre gouvernement, s'inspirant des besoins et des circonstances de fortune particulières de notre pays, a organisé l'amélioration de notre agriculture au moyen de l'association. Ce que les propriétaires de chaque comté ne sauraient tenter chacun avec ses moyens individuels, devient facile à la société d'agriculture réunissant les contributions de chacun jointes à l'octroi législatif. Voilà la raison d'être des sociétés et la base sur laquelle doivent s'asseoir les moyens d'action.

Lorsqu'on réfléchit que \$60,000 sont dépensées annuellement pour l'amélioration de l'agriculture dans le Bas-Canada, n'a droit de s'étonner des résultats obtenus comparés aux résultats immenses qu'il était facile d'obtenir avec une administration intelligente et progressive.

LE BUT DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Pour nous, l'organisation agricole a un double but : D'abord l'amélioration du bétail par les croisements de toutes les espèces

au moyen de reproducteurs importés ; ensuite l'amélioration de la culture par l'adoption des plantes sarclées, fourragères et améliorantes, et par l'excellence des façons données au sol. Les \$60,000 dépensées annuellement peuvent réaliser ce double but, et l'augmentation qui en résulterait dans la richesse publique est incalculable, elle s'éleverait à des millions. Pour s'en convaincre il suffit de comparer la production actuelle avec la production probable pour arriver à une estimation approximative énorme.

Le domaine agricole du Bas-Canada est de 12,000,000 d'arpents occupés, dont 6,000,000 sont encore en forêt. La valeur de ce domaine s'élève à \$200,000,000 et celle des instruments aratoires employés à son exploitation s'élève à \$10,000,000. Voyons maintenant quelle est la production annuelle du domaine agricole du Bas-Canada.

CEREALES ET GRAINES FOURRAGERES.

Blé d'automne..... (minots),	70,000
Blé de printemps..... do	3,000,000
Orge..... do	2,500,000
Seigle..... do	1,000,000
Pois..... do	3,000,000
Avoine..... do	20,000,000
Sarrasin..... do	1,000,000
Graine de trèfle et de foin..... do	50,000

PLANTES SARCLÉES.

Blé-d'inde..... (minots),	400,000
Patates..... do	15,000,000
Navets..... do	1,000,000
Carottes..... do	400,000
Betteraves..... do	260,000
Fèves..... do	25,000
Houblon..... (livres),	60,000
Lin ou chanvre..... do	1,500,000

Divers.

Foin par tonneau.....	900,000
-----------------------	---------

Le chiffre du bétail dans le Bas-Canada est comme suit :

Espèce chevaline..... (têtes)	300,000
Espèce bovine..... do	1,000,000
Espèce ovine..... do	900,000
Espèce porcine..... do	400,000

La valeur de l'espèce chevaline seule est de \$15,000,000. Maintenant la production des articles manufacturés est considérable :

Etoffe foulée..... (verges)	1,000,000
Flanelle..... do	1,500,000
Toile..... do	1,250,000
Laine..... (livres),	2,500,000
Sucre d'érable..... do	12,000,000

Telles sont les valeurs qu'il serait facile de doubler en dix années par un emploi intelligent, hardi, énergique des \$60,000 dépenses annuellement par nos sociétés d'agriculture à l'amélioration du domaine du Bas-Canada. Aux comités de direction de chaque comté la responsabilité de prendre l'initiative de ce mouvement progressif. Aux hommes qui les composent d'empoigner hardiment le spectre de la routine, de le terrasser et de franchir toute la distance qui sépare la dernière société de la première. Il y aura toujours assez de trainards dans l'ornière; aux hommes de progrès, comme ceux qui se trouvent dans le comté de Beauharnois, l'honneur de l'avant garde.

L'IMPORTATION DE REPRODUCTEURS DE CHOIX.

Le but de notre organisation agricole est d'abord l'amélioration du bétail par les croisements de toutes les espèces au moyen de reproducteurs importés. Beaucoup de sociétés ne s'en doutent guères. Un trop grand nombre d'entre elles s'imaginent avoir fait tout ce qui est possible pour bien mériter de la patrie, lorsqu'elles ont formé une bourse des souscriptions de l'année jointes à l'octroi du gouvernement, puis, l'automne venu, qu'elles ont partagé cette bourse entre tous les membres sous le faux prétexte d'une exposition sans résultats. En peut-il être autrement lorsque sur le terrain du concours il ne se trouve souvent qu'une collection d'animaux amaigris, dégénérés, arrachés un instant avant d'un maigre pâturage, pour se disputer les prix accordés non plus aux qualités les plus recherchées, dans chaque espèce, mais aux vices des conformations les plus défectueuses? Quel enseignement pour la masse de la population rurale témoin de cet encouragement officiel donné à la routine? Peut-on s'étonner ensuite que son jugement soit faussé lorsqu'elle a été annuellement habituée à admirer comme premiers prix des animaux difformes ne présentant aucun des caractères qui distinguent si éminemment les reproducteurs améliorés? Vous ne savez donc pas que les expositions sont une école pratique ouverte à l'éducation des masses, et qu'offrir comme modèle des animaux primés, mal conformés, c'est apprendre au cultivateur à élever ces animaux de préférence aux animaux améliorés?

Un pareil système ne saurait durer plus longtemps, les hommes intelligents dans chaque comté le comprennent, mais trop souvent ils ne veulent pas prendre l'initiative des réformes dont ils apprécient l'urgence.

Le premier devoir d'une société d'agriculture est donc d'améliorer le bétail de toutes les espèces dans le comté. L'amélioration des races indigènes par elles-mêmes, n'est pas praticable dans un pays comme le nôtre, où il faut des résultats immédiats, et où nous pouvons nous procurer de l'étranger des étalons de choix de toutes les espèces. L'Angleterre, la France, après des siècles d'expériences coûteuses et de soins assidus, sont arrivées à créer des races améliorantes pour toutes nos espèces. Tous nos efforts doivent donc tendre à importer des étalons améliorateurs dont l'influence sur notre bétail se fera sentir de suite en lui donnant les qualités qui distinguent les races les plus parfaites de l'ancien monde. Voilà le programme que doit se tracer toute société intelligente, ayant à cœur les vrais intérêts du pays.

Ainsi pour régénérer notre espèce chevaline, importons de France l'étalon Percheron, dont descend le cheval canadien. Réunissant l'ampleur des formes et la vitesse des allures à l'élégance de sa conformation, le Percheron est reconnu sans rival dans le monde entier, comme cheval de diligence. On l'emploie dans toutes les parties de la France, et il a été importé en Angleterre ainsi qu'aux États-Unis, où il a donné les meilleurs résultats. Déjà huit sociétés d'agriculture ont pris l'initiative de cette importation, pourquoi tous les comtés du Bas-Canada ne comprendraient-ils pas également bien leurs avantages. Dans quelques semaines nous partirons pour l'Exposition Universelle de Paris, et nous profiterons de notre voyage en France pour remplir les commandes qui nous seront confiées. Pour \$1,000 nous nous engageons à livrer à Montréal les étalons qui nous seront commandés par nos sociétés d'agriculture auxquelles nous offrons un crédit d'un an pour rencontrer le prix de cette importation.

Pour l'espèce bovine, l'importation du Haut-Canada des étalons de choix est facile à des prix variant de \$100 à 200 à l'âge de deux ans ce printemps. Là où les sociétés veulent développer la facilité à l'engraissement, les taureaux Durham doivent être importés de préférence. Là au contraire où la production du lait est désirée, et il en est ainsi dans la presque totalité de nos comtés, les taureaux Ayrshire doivent être importés de préférence, soit du Haut, soit du Bas-Canada.

Pour l'espèce ovine, le Haut-Canada et même quelques éleveurs du Bas-Canada ont de superbes troupeaux dont il est facile

de se procurer de très beaux béliers d'un an au prix de \$50 en moyenne. Les Leicester et les Cotswolds sont les deux races qui nous conviennent.

Pour l'espèce porcine également, il est facile de trouver dans les deux provinces de très beaux verrats d'un an au prix de \$25 à 30.

Ainsi donc, rien n'est facile comme l'amélioration de notre bétail de toutes les espèces par croisements, aux moyens d'étalons importés. Il n'y a que le manque le plus complet d'initiative ou d'énergie qui puisse expliquer comment, dans un grand nombre de nos comtés, il ne se voit pas encore un seul animal amélioré. Au reste, les directeurs des sociétés d'agriculture de ces localités arriérées sont seuls responsables du tort immense fait à la population rurale dont les intérêts leur sont confiés. Une pareille apathie est incompréhensible et certainement inexusable.

ADOPTION DES PLANTES SARCLÉES, FOURRAGÈRES ET AMÉLIORANTES.

Nous avons dit que le but des sociétés d'agriculture était, en second lieu, d'améliorer la culture du sol par l'adoption des plantes sarclées, fourragères et améliorantes; par l'excellence des façons données au soi. En effet, à moins que l'amélioration du sol ne marche en même temps que l'amélioration du bétail, celle-ci devient impossible. A moins que les croisés obtenus par l'infusion du sang améliorateur ne reçoivent une alimentation appropriée, des soins convenables, l'influence du sang sera comparativement nulle et les croisés arrivés à leur développement complet ne présenteront pas les caractères des races améliorées, s'ils n'ont reçu qu'une alimentation pauvre, que des soins mauvais. Au contraire, croisez un jument du pays avec un étalon Percheron, et donnez au poulain une alimentation suffisante accompagnée de bons soins, et le résultat sera un demi sang Percheron, présentant à peu près tous les caractères de l'étalon améliorateur. Car il faut bien se rappeler que les races ne sont que le résultat des circonstances de soins et de nourriture dans lesquelles elles sont placées. Nos races canadiennes dégénérées sont le résultat de nos mauvais pâturages, où elles ne trouvent en été qu'une nourriture insuffisante sous un soleil brûlant, et de notre mauvaise stabulation en hiver, pendant lequel elles reçoivent une alimentation insuffisante de paille et d'eau glacée par des froids intenses. Avec la continuation d'un pareil régime, les meilleures races de toutes les espèces doivent forcément dégénérer

et arriver bientôt à l'état désolant de notre bétail indigène.

Il faut donc que l'amélioration de la culture du sol marche en même temps que l'amélioration du bétail pour en assurer le succès. Et c'est aux sociétés d'agriculture de chaque comté de prendre l'initiative de cette amélioration en encourageant l'adoption des plantes sarclées, fourragères et améliorantes, ainsi que l'excellence des façons données au sol.

Pour cela, il faut accorder des prix aux récoltes sur pieds, ainsi qu'aux terres les mieux cultivées. Chaque année, après les semences, le jury nommé par la société devra visiter les terres des concurrents, juger de la préparation du sol, de l'épandage, de l'emploi des fumiers, de l'entretien des clôtures, des instruments employés, de l'état du bétail et des soins donnés aux animaux encore en stabulation, de l'état des pacages, des prairies et de l'apparence générale du domaine. C'est à cette époque qu'il est le plus facile de juger des terres les mieux cultivées, et c'est à cette époque aussi qu'il est le plus facile de trouver des juges ayant le temps de faire la visite des terres soumises au concours. Voilà pour les terres les mieux cultivées du comté.

Maintenant pour les récoltes sur pieds, montrez-moi le cultivateur pratique qui n'est pas d'opinion que le seul moyen possible de les apprécier n'est pas de se transporter dans les champs et là de juger de leur apparence générale. Le plus petit enfant, le cultivateur le moins capable peut, avec de la patience et du temps, trier à la main un sac de beau grain et prendre le premier prix à l'exposition. Est-ce que le mérite aura été récompensé? Est-ce que l'agriculture en sera améliorée? Est-ce que le but de la société aura été rempli? Evidemment non. Et cependant ce système d'exposition des produits sur le terrain de l'exposition est adopté dans un trop grand nombre de nos sociétés. Encore une grande responsabilité au compte des directeurs de ces sociétés, et un manque d'initiative ou d'énergie impardonnables. Remarquez que ces mêmes directeurs, pris séparément, sont les premiers à reconnaître et à féliciter la mauvaise administration des sociétés qui en agissent ainsi, mais une fois réunis, ils remettent toujours pour une raison ou pour autre, leurs projets de réforme à l'année suivante. Pendant ce temps, le comté croupit dans l'inertie, l'octroi gouvernemental et les souscriptions sont dépensés inutilement, les résultats sont les mêmes, c'est-à-dire nuls.

Ce que nous voulons, c'est l'encouragement du vrai mérite et le seul moyen de le constater. Pour cela les récoltes sur pieds seules doivent être récompensées. Et encore, faisons-nous une distinction entre les récoltes qui améliorent le sol en le pulvérisant, en le nettoyant, en l'enrichissant, et les récoltes qui, au contraire, épuisent le sol en lui enlevant sa fertilité, en facilitant la croissance des mauvaises herbes. C'est pour cette raison que nous avons dit que le but des sociétés devait être d'améliorer le sol par l'adoption des plantes sarclées, fourragères et améliorantes. Au nombre des récoltes épuisantes sont les céréales, le blé, l'orge, l'avoine, le seigle dont la culture ne demande aucun effort, et par conséquent ne mérite pas un encouragement spécial.

Les patates, betteraves, carottes, navets, fèves, blé-d'inde, tabac, lin et chanvre exigent un sol bien pulvérisé par des labours profonds, des hersages et roulages, un engrais abondant et de plus des soins d'entretien, des sarclages pendant la croissance. Le résultat nécessaire de ces cultures sarclées est d'améliorer le sol en le préparant magnifiquement à donner les plus hauts rendements pendant les récoltes qui suivront. Voilà donc les champs sur lesquels les sociétés d'agriculture doivent porter surtout leur encouragement.

Les prairies et les pâturages ne sont pas moins importants au point de vue de l'agriculture améliorante. Partout où il y aura des prairies et des pâturages abondants et riches, il y aura aussi d'excellentes récoltes, un bétail amélioré. Les sociétés devront donc offrir des prix pour les plus belles prairies, les plus beaux pâturages.

L'adoption des plantes sarclées, fourragères et améliorantes dans les concours de nos sociétés d'agriculture, aurait pour résultat nécessaire, non seulement l'amélioration de la culture du sol, l'augmentation de ses produits, mais encore l'amélioration du bétail de toutes les espèces en lui procurant une alimentation abondante et appropriée soit au pâturage, soit à l'étable. Avec un pâturage abondant pendant la saison d'été, avec une ration de betteraves, de carottes, de foin et de farineux pendant la période de stabulation, tout devient possible à l'éleveur intelligent, et les croisés de toutes les espèces prennent bientôt les proportions des purs sangs améliorateurs. Aussi, avons-nous dit déjà, que les sociétés d'agriculture chargées spécialement de diriger le mouvement agricole, doivent avoir un double but. D'abord l'amélioration du bétail par les croi-

sements de toutes les espèces au moyen de reproducteurs importés. Ensuite, l'amélioration de la culture par l'adoption des plantes sarclées, fourragères, améliorantes, et par l'excellence des façons données au sol.

VOIES ET MOYENS.

En suivant la ligne de conduite que nous avons tracée, notre organisation agricole aurait bientôt accompli des miracles, décuplé la richesse publique. Nous avons soixante-quinze sociétés d'agriculture comptant 15,000 membres et disposant d'un revenu annuel de \$60,000. Quels éléments de succès et d'influence, si la direction était à la fois intelligente, énergique! Nous avons dit que le but du gouvernement, en créant l'organisation agricole, était de réunir les petits moyens de chacun en un montant assez considérable pour permettre à l'association ce qui était au-dessus de la fortune de chacun. En effet, avec ce revenu annuel de \$60,000, tout devient possible à notre organisation agricole, tandis que chaque membre séparément, avec sa souscription de \$1, ne peut absolument rien. C'est donc l'association formée par chaque société de comté qui en fait la puissance. Cette association de petits moyens forme le capital dont la société se sert comme d'un levier puissant pour renverser les obstacles infranchissables pour chacun. Telle est la théorie de l'association agricole si importante en résultats, pratiques considérables. Malheureusement un trop grand nombre de nos sociétés ne l'ont jamais comprise. Pour elles, le capital de \$1,000 amassé chaque année, à l'aide des souscriptions et de l'octroi gouvernemental, est partagé quelques semaines plus tard sous le faux prétexte d'une exposition sans but arrêté et sans résultats. Aussi les fruits de l'organisation agricole locale sont-ils tout à fait nuls dans ces comtés.

Pour donner la plus grande somme d'effets utiles, chaque société d'agriculture devrait avoir le caractère d'une Banque d'Épargnes, dont les sociétaires ne se partageraient que les intérêts, en laissant le capital s'augmenter toujours des revenus annuels. En partant de cette base, l'association atteindrait bientôt sa plus grande puissance d'action, toujours en rapport avec l'augmentation de son capital accumulé.

Dans notre prochain numéro, nous développerons ce chapitre de voies et moyens. Nous avons déjà reçu des commandes assez considérables de notre travail dont nous voulons faire une brochure à 10 cents pour être distribuée parmi nos sociétés de

comté. Nous croyons devoir informer nos sociétés que le tirage doit en être limité aux commandes que nous recevons en sorte que celles qui désirent s'en procurer quelques copies voudront bien nous envoyer leurs ordres sans retard.

Nous avons reçu la lettre suivante qui indique assez l'heureux résultat obtenu par nous à Beauharnois.

A Joseph Perrault, M.P.P.,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dernière, dans laquelle vous avez bien voulu m'envoyer la forme que je vous avais prié de m'adresser. Je vous en remercie infiniment et j'é profite de cette occasion pour vous présenter les sincères remerciements des directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Beauharnois, sous le patronage de laquelle il vous a plu de donner aux agriculteurs du comté une lecture instructive et intéressante.

Le sujet que vous avez si habilement traité produit déjà les fruits que l'on en attendait. Il a éveillé l'attention des cultivateurs intelligents qui se sont mis à l'œuvre.

Aussi, je suis heureux de vous apprendre que depuis, un élève a fait application pour entrer à l'école vétérinaire à Montréal; une compagnie pour manufacturer le fromage sur une grande échelle, est à se former dans les limites de la paroisse de St. Louis de Gonzague. Cette compagnie devra compter au-delà de 50 membres et fournir au moins 400 vaches des meilleures races dans le pays. Ce qui promet beaucoup.

Cette compagnie, je pense, suffira pour alimenter de fromage le district de Beauharnois, et la compagnie réalisera assez d'argent pour encourager les autres cultivateurs à imiter cet exemple.

A une assemblée des habitants de cette localité, trois délégués ont été nommés et sont partis pour les Etats-Unis et le Haut-Canada, afin de prendre connaissance des établissements de ce genre. Ils devront faire rapport de leur visite d'une assemblée qui sera tenue Vendredi prochain. Je me ferai un devoir de m'y transporter pour prendre connaissance de leurs délibérations, et je ferai tout en mon pouvoir pour aider ce mouvement. Vos sages conseils ne demeurent donc pas inconnus, ils sont en quelque sorte déjà mis en pratique, et les fruits s'en feront sentir bientôt.

Je puis sincèrement vous assurer que la société prendra 100 copies de votre travail. En le répandant parmi ses membres, cet

ouvrage continuera son œuvre de progrès et d'avancement. Notre société a déjà fait beaucoup pour ses membres, mais elle sait qu'il lui reste encore beaucoup à faire. Elle ne saurait trop se féliciter d'avoir en vous un auxiliaire qui est toujours prêt à lui dévouer une partie de son temps, afin de la faire progresser et de la mettre en état de rivaliser avec aucune des sociétés agricoles du Bas-Canada.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. H. BISSON.

St. Louis de Gonzague, mars 1867.

LES BOIS DU CANADA.



L'ABBE BRUNET vient de publier une brochure de 64 pages, destinée à accompagner la collection des bois canadiens envoyée à l'Exposition Universelle. La collection préparée par M. Brunet comprend plus de 140 échantillons de bois recueillis dans toutes les parties du Canada, depuis Chatham jusqu'à Rimouski. Nous extrayons les lignes suivantes de cette notice intéressante à plus d'un point de vue:

Depuis longtemps, le Canada est connu pour ses produits forestiers. La contrée, presque toute entière, présentant une étendue de plus de quatre cent lieues, est une vaste coupe en exploitation, mise en œuvre par des milliers de bûcherons. L'on conçoit de plus que la plus grande richesse du pays réside dans les produits dont on ne saurait mettre en doute l'importance. "En effet, dit Schacht, de quelque côté que nous dirigions nos regards, ils tombent sur les produits forestiers; nos habitations, nos vaisseaux et nos chemins de fer, voir même nos mines, ne pourraient être, s'il n'existait pas de forêts. Sans combustibles, nous serions accablés par les froids de l'hiver; la plupart des aliments, demandant à être préparés sur le feu, ne nous seraient d'aucune utilité; la force de la vapeur nous serait inconnue, et elle ne nous transporterait pas à travers les continents et les mers, si la forêt ne nous donnait ou ne nous avait donné tout cela."

Mais à quoi peut servir une exposition universelle de produits forestiers? Il est certain qu'au point de vue de l'art forestier, il n'y a pas grande chose à attendre d'une exposition universelle; mais une exposition de ce genre doit avoir un autre but: celui de réunir dans un même local tous les produits des différentes contrées du

globe, et de les présenter à l'industrie et au commerce. Voici ce qu'on lit dans les annales forestières de 1855 :

“ Imaginons qu'on eût réuni au palais de l'Industrie des échantillons de toutes les espèces et variétés d'arbres forestiers connus ; qu'on y eût joint une notice indiquant la provenance des bois, l'étendue des massifs dans lesquels on les aurait pris, leur utilité dans les arts, leur prix de revient, ... n'est-il pas vrai qu'un étalage de ce genre eût été d'un puissant effet ? qu'il eût donné une idée fort avantageuse du rôle que joue le bois dans le mouvement social ? ”

Or, tel est le but que nous nous sommes proposé dans la rédaction de ce catalogue ; et, pour rendre la collection des bois canadiens réellement utile et intéressante, voici le plan que nous avons suivi :

1o. Nous faisons connaître la dénomination botanique de chaque végétal, suivie des noms vulgaires tant français qu'anglais.

2o Le genre de station ; montagnes,

côteaux, plaines ; la nature du terrain dans lequel se plaisent ces végétaux.

3o Leur distribution géographique. Pour cette partie, nous n'avons pas voulu nous borner à nos propres observations ; nous y avons ajouté celles des botanistes locaux, notamment des notes fournies par MM. Macoun, Saunders et Drummond, pour le Haut-Canada. Le journal manuscrit de Michaux, de 1792, nous a été aussi d'un grand secours.

4o Pour les arbres de première grandeur, nous indiquons les principales qualités de leur bois, leurs divers usages dans le pays, leurs dimensions en circonférence et en hauteur ; le plus souvent, nous faisons aussi connaître si ces arbres se rencontrent en massifs, ou s'ils vivent isolés.

A ces renseignements, nous avons ajouté les prix de ces bois sur le marché de Québec ; ces prix nous ont été fournis par M. Quinn, surintendant des inspecteurs de bois.

L'AGRICULTURE POPULAIRE PAR BUJAUULT.

DES BŒUFS DE TRAVAIL.

BN ne prend généralement que l'ouvrage, sur les bœufs de travail. — Mais, si deux mois avant de les vendre, tu leur donnes, par jour, trois rations de pommes de terre cuites au four, ou de taupinambour, tu peux gagner de 40 à 60 fr. par an.

Il y a de pauvres gens qui font travailler de vieilles juments ; ces malheureux sont en perte.

DES BŒUFS QU'ON ENGRAISSE.

E donne ni son ni grain aux bœufs que tu engrais ; suis le journal, et fais ce qu'il dit.

Sur un bœuf de 850 à 1,000 livres de viande, tu auras 100 à 200 fr. de profit par an ; c'est 200 à 400 fr. par paire, et le travail de 7 mois.

Souviens-toi toujours que chaque animal mange et consomme en raison de son poids. — Ainsi tu ne peux pas avoir le même profit sur la petite bête que sur la grande.

DES JUMENTS POULINIÈRES.

A jument vit généralement 18 ans ; elle est en bon rapport pendant 12 ans. Lorsqu'elle est vieille, ses fruits sont petits et ne viennent pas beaux.

On estime qu'elle fait, en général, sept petits dans sa vie, et qu'elle donne un profit de 60 à 150 francs par an ; elle rend

en sus de quoi se renouveler en pouliche^s d'un an.

N'attends pas que tes jumens soient vieilles pour en acheter de petites, parce qu'il te faudra beaucoup de temps et d'argent pour te remonter.

N'achète jamais des jumens de 6 à 7 ans, encore moins de plus vieilles : il y a 100 à parier contre 1 qu'elles avortent ou n'emplissent pas.

DES PETITS CHEVAUX ET DES POULICHES.

LES jeunes chevaux qu'on achète à un an, et qu'on garde 18 mois environ, donnent un petit profit de 120 fr. par année. — Mais il y a du risque pour la vue, ces animaux sont vifs, ils exigent beaucoup de soins que bien des fermiers ne veulent pas prendre.

Souviens-toi que les maladies des yeux, parmi les chevaux, ne viennent pas de la nourriture, mais seulement de la qualité de l'eau qu'ils boivent. Je connais deux fermes qui se touchent ; — même exposition des écuries, même ouvertures ; dans l'une, tous les chevaux deviennent aveugles, et dans l'autre, jamais. — Seulement, ils boivent à deux puits différens. — Ainsi de ce que les chevaux viennent aveugles chez le voisin, ce n'est pas une raison qu'ils le deviennent chez toi.

Les pouliches qu'on achète à un an pour les revendre à 2 ans ou à 30 mois

donnent, par an, un bénéfice de 100 francs. —Elles sont plus tranquilles et plus aisées à soigner que les chevaux.

DES MOUTONS ET DES BREBIS.

BA brebis est toujours plus mal soignée que le mouton, parce qu'on la vend très-vieille et à petit prix.

Si vous comptez, comme un profit donné par la brebis, le prix des agneaux qu'on vend à 7 et 8 mois, le bénéfice sera de 8 à 11 francs par mère, y compris la laine.

La raison en est qu'il y a toujours une moitié de femelles, qui sont moins chères que les mâles, et qu'on doit calculer sur une perte de seize petits sur cent, terme moyen. — C'est-à-dire, que celui qui a 25 mères perdra quatre agneaux. — Si dans une année il ne perd rien, il en perdra la moitié dans une autre.

Les moutons qu'on achète à 10 mois, pour les revendre à 20, donne 7 francs de profit, la laine comprise. Ceux qu'on achète à 20 mois, pour les revendre gras à 30 ou



32, rendront dix francs, la laine comprise. Si on les achète à 32 mois, pour les engraisser, ils ne donneront que 8 francs de bénéfice; mais ils s'engraissent mieux et consumeront moins.

Je parle des moutons qui pèsent vivans, gras et nouvellement tondus, de 90 à 100 livres. Mais s'ils sont plus petits, ils mangeront moins; vous en engraissez 160 au lieu de 80, et le bénéfice sera le même.

DES COCHONS.

CCI, je ne sais que vous dire. — Le prix des bestiaux varie un peu d'une année à une autre: mais celui des cochons est toujours incertain. — Il hausse, il baisse, il varie, sans qu'on sache pour quoi.

J'ai remarqué que, lorsque ces animaux étaient chers, pendant un certain temps, le prix baissait toujours un petit, et ne se

relevait pas. Alors, celui qui en a doit vendre; et celui qui en veut doit attendre.

Ou m'a demandé: faut-il avoir des truies mères? — Faut-il élever des petits? — Pensez-vous qu'il faille engraisser? — Qu'est-ce qui donne le plus de profit? — Je n'en sais rien, et personne ne peut le dire. Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Je crois que, dans une ferme, il faut quelques truies mères, je pense qu'il est plus commode d'acheter des cochons de 7 semaines et de les vendre à 5, 6 et 8 mois. — J'ai observé que celui qui engraisse est quelquefois en perte.

Mais je vous dirai: Ayez des cochons, ayez-en beaucoup. — Sur dix années, c'est l'animal qui donnera le plus de profit; — et l'argent revient souvent. Nourrissez les pendant 6 mois, avec la pomme de terre cuite au four, — et menez les le reste de l'année dans le tréfle.

DE LA VOLAILLE.



MÉNAGÈRES, élevez de la volaille et soignez-la.—Ça rend service et donne de bon argent.—Elle fournit la maison d'épingles et de galons, de sel, de poivre et de savon, puis on en met en fricassée.

Mieux valent une vache et six poules que cent mille ivrognes et cent mille fainéants : la vache et la poule sauvent les pauvres gens.

Tu sauras que, jusqu'à 4 ans, la poule pond 5 à 6 douzaines d'œufs par année. Après, ce nombre diminue de la moitié, des trois quarts ; enfin plus elle vieillit, moins elle paie sa nourriture.

Coupe un ongle à tes petits poulets, une année l'un, une année l'autre. Alors tu connais leur âge et tu vendras tes poules à 4 ans. Il en est ainsi des pigeons francs ; quand ils sont jeunes ils font, on en est enchanté ; quand ils sont vieux, on en est dégoûté.

Il faut des soins et de l'attention pour faire aller une maison.—Femme économe est un trésor, et femme soigneuse vaut son pesant d'or.—On perd, en France, gros comme le bras, faute de savoir ce que je dis là.—En tout, il faut du travail, et richesse vient de petit détail.—C'est comme le bonheur et le malheur qui se composent de petites choses.

CONSEIL SUR LE BÉTAIL.



E vous ai parlé, mes amis, des bœufs d'une race.—Selon qu'elle est petite ou grande, il aura plus ou moins de profit.—Ainsi ne dites pas que le journal se trompe.

Sur toute espèce de bétail, c'est la moyenne qualité qui rendra le plus.—La groriole achète la belle, la misère, la chétive.—Prenez du bon, non du très-beau ; c'est à la longue, ce qui donnera le plus de profit.—J'en excepte pourtant la jument mulassière ; la plus belle est la meilleure.

DE L'ACHAT ET DE LA VENTE.



Ah ! mes enfans, c'est le difficile.—La perte et le profit sont là.—Un fermier qui sait acheter et vendre s'enrichit, celui qui ne le sait pas s'appauvrit.—La belle bête ne mange pas plus que la vilaine, et le bénéfice est différent ; personne

ne demande la chétive, la bonne plaît à tous les marchands.

Les messieurs sauraient cultiver, mais ils ne savent pas acheter. Pourtant le bétail

est l'âme d'une ferme ; il faut le connaître pour gagner.

Je ne puis pas vous dire ce que c'est qu'une bonne bête, il me faudrait dix journaux. Mais vous apprendrez mieux en voyant qu'en lisant.

Jeune homme, suis dans les expositions un connaisseur ; demande-lui les défauts de cette bête, les défauts de celle-là, les qualités de l'une et les qualités de l'autre.—C'est ainsi que tu apprendras.

Va, le dimanche, dans une ferme où il y a du bétail, visite-le, cause demande et tâche de l'instruire.—Qui ne voit rien ne sait rien —et celui qui apprend à ses dépens est dupe pendant long-temps.

Ne surrais pas trop ta marchandise, tu rebuterai l'acheteur.—Consulte tes amis ou tes voisins sur le prix de tes bêtes, si tu ne sais pas le cours.—Celui qui vend le premier a plus de profit que le dernier.—La bête mange et viennent les accidents.

O mes amis ! savoir acheter et vendre est un talent ; celui qui ne connaît point le bétail ne doit point se mettre en ferme, il mangera son argent.

DEFAUTS DES VENDEURS ET DES ACHETEURS.



FORCE d'aller aux foires, on prend l'habitude de boire.—Ce n'est pas le métier d'un fermier.—Pour acheter et vendre, il faut toute sa raison, et ne jamais s'en mêler quand on est pris de boisson.

Tout vendeur est menteur ; si vous l'écoutez, vous serez trompé.—Examine bien la bête, et n'écoute point tous ces discours.—Consulte un voisin, un ami, un homme de connaissance ; quatre ou six yeux y voient mieux que deux.

Tu connais la foire de *Tarribara*, ou *trompe qui peut* ; toutes les foires sont comme ça.—Un vendeur tromperait son père, les anges et le bon Dieu.—Sois toujours en défiance, et n'achète point de confiance.

Quand j'entends dire : *Allons boire une bouteille*, ça me lève la peau de dessus les dos. Les voyez-vous au cabaret ? Ils sont amis, parents et camarades, souvent sans se connaître.—Rien ne fait des cousins comme une bouteille de vin.—Examinez celui qui verse et qui se ménage ; eh bien ! c'est le chat et l'autre est le rat ; il le griffera, je vous l'assure.

Dans beaucoup de pays, on annule les marchés de cabaret ; c'est à merveille. On dit qu'ils sont faits entre un sot et un fripon, et c'est vérité pure.

CE QUE DIT LE JOURNAL.



OUS le voyez, mes bons amis, il faut du fumier, il en faut beaucoup.—Comment faire du fumier sans bétail?—C'est impossible. Comment nourrir du bétail sans fourrages?—Ça ne se peut.

Comment avoir du fourrage sans prés?—Je vous en défie. Partout où vient le blé, on peut faire un pré, d'une espèce ou d'une autre.—C'est reconnu, sûr et prouvé.—Commençons donc par là.

Puis il faut alterner, mettre tour-à-tour les terres labourables en prés pour ramasser du blé—La terre produit, elle se repose et l'on fume mieux ce qui reste.

On fera du trèfle, trois ans. On fera du ray-grass d'Angleterre ou d'Ecosse (c'est le même).—On fera des prés avec des graines de foin, un peu de ray-grass d'Angleterre, du trèfle blanc, du trèfle ordinaire.

On fera de la pomme de terre, qu'on donnera cuite au four, comme le dit le journal.—Des topinambours.

On fera des choux,—des navets, des betteraves,—de la pomme de terre, qu'on donnera toujours cuite au four.—Enfin, on fera des topinambours.

Dans les mois de novembre, décembre, janvier, février, mars et avril, on engraisera le bétail avec des racines et du foin; on en donnera aux élèves, aux bêtes de travail à l'écurie.

Vous ferez des masses de fumiers à l'écurie et récolterez le double de blé.

Je vous ai donné le terme moyen des bénéfices sur chaque espèce de bétail, afin que chacun de vous puisse choisir, d'après la qualité du fourrage qu'il récolte, car tous les fourrages ne conviennent pas à tous les animaux; selon le pays qu'il habite et le commerce qui s'y fait.

Les uns diront que ce bénéfice est trop mince, d'autres soutiendront qu'on ne gagne pas ça.—Je vous assure que le journal ne se trompe point, si toutefois vous savez acheter et vendre, et soigner bien le bétail.—C'est calculé sur dix années.

Il n'y a point de ferme, dans le district, où cinquante pièces de bétail ne rapportent 2,700 fr.; il y en a où elles donnent quatre et quelquefois cinq mille.

Mais il faut du soin, ne pas user sa vie, perdre son temps et applatir sa bourse au cabaret. Ce n'est pas le métier d'un fermier que d'ivrogner et de se souler.—Hélas! ce n'est le métier de personne, pas plus de l'ouvrier que du fermier.

Puis il ne faut pas fainéanter.—Dieu nous a donné des jambes pour marcher, des bras pour travailler.—Qui ne travaille pas ne mange pas.—Mais c'est le diable qui a établi les cabarets.

Il y a bien des fermes, dans le district, où l'on peut tenir de 40 à 90 pièces de bétail, si l'on met le tiers des terres labourables en prés, et si on cultive des racines.

Mais il ne faut pas semer du blé, toujours du blé, dans les plaines;—laisser des pâtis et toujours des pâtis.

Je ne parle point des prairies naturelles, tant mieux pour ceux qui en ont:—ils nourriront plus de bêtes, et feront plus de profit.

Vient le fumier; c'est la vie, le cœur et l'âme de la culture. Ou plutôt c'est tout.—On a plus de blé, plus de paille, et à mesure qu'on avance, plus de fourrage, plus de bétail et plus d'argent.—C'est que la terre s'améliore.

On cultivera partout le froment, si on pouvait mettre un peu de chaux dans nos champs.—Cette terre manque de calcaire.—Essayez la chaux, lisez le journal qui en parle, essayez la chaux.

Dites donc, Monsieur, êtes-vous propriétaire? Oui...Pensez-vous qu'il soit utile d'avoir toujours le tiers des terres labourables en prés?...Certainement...Pourquoi n'obligez-vous pas vos fermiers à en faire?... C'est qu'ils disent que les prés ne viendraient pas chez eux... C'est vrai, répondent cent propriétaires, nos fermiers en disent autant... Les croyez-vous, ni oui, ni non, pas trop, un petit peut-être...Voulez-vous faire leur bien-être et le vôtre? insérez, dans le prochain bail, les conditions suivantes:—
"Tu mettras, dans le cours de quatre ans, le quart des terres labourables en prés (voici le cadastre, c'est telle quantité). Tu les entretiendras et les laisseras à la sortie, et tu ne vendras ni foins, ni pailles, ni fumiers.—Sinon, tu sortiras quand je voudrai, sur une simple sommation faite par huissier, six mois avant l'expiration de l'année."

Mais je ne ferai pas ça. Mon fermier me dirait que cela ne me fait rien, pourvu qu'il me paie, que je ne dois pas le gêner... Alors vos biens seront, dans mille ans, ce qu'ils sont à présent.—Cependant la terre s'améliore partout, et l'agriculture marche.—Qui ne fait rien pour soi, ne doit compter sur les autres.—Que Dieu vous garde longtemps! Mais le journal attend vos successeurs.

Ainsi parla le vieux *Lamontagne*.—Tout le monde partait.—Arrêtez! arrêtez! cria-t-il.—J'ai oublié de vous dire qu'il y a six

espèces de bêtes, dont il faut se débarrasser promptement.

Quelles sont-elles ? demanda-t-on... C'est, dit-il, le gourmand, l'ivrogne et le fainéant, le chien galeux, l'âne rétif et le cochon ladre.—Menez toutes ces bêtes à la foire, vendez-les ou donnez-les, ou laissez-les ; si elles reviennent, fermez la porte.

Tout le monde riait et s'en allait, disant c'est ce qu'il faudrait faire.

Arrêtez ! arrêtez ! cria-t-il encore. — Maître Caton l'ancien était un grand laboureur ; il vivait, il a deux mille ans, en Italie. Je l'ai vu, je lui ai parlé : dam ! j'étais alors un enfant, j'avais au plus cent ans ; mais j'en ai parfaite souvenance.

Un jour, tout le peuple l'entourait, et lui demandait que faut-il pour s'enrichir dans une ferme ?... *Beaucoup de bétail, répondit-il, bien acheté, et bien soigné.....* Après ?... *Beaucoup de bétail, bien acheté, médiocrement soigné... Et après ? Ruine ou misère,* dit-il d'une voix de colère et de tonnerre.

Ces belles paroles ont été écrites deux cent mille fois depuis deux mille ans, et personne ne les répète.

BEAU DISCOURS DE MADAME LA PEINE SUR LE TRAVAIL.



BANCK ôte sa casquette et dit : parlons peu, parlons bien.—Les grands parleurs sont souvent menteurs.—Ce n'est pas avec des mots qu'il faut remplir le minot.

J'arrive de la grande Bukarie, à 4,217 lieues de Chalouë, par le chemin que j'ai pris ;—peut-être y en a-t-il un plus court.

Qui ne voit rien, n'a rien à dire.—Si je n'allais qu'à Celles, Melle et Niort, je ne ferais pas le journal. Je vais, je viens, je cours le monde, pour entendre ce qu'on dit et voir ce qu'on y fait.—Puis je vous le redis en courtes paroles.

N'est-ce pas bien, dites-moi ?

Sans doute, répond tout le monde.

Me voici près de Samarkand, grande ville, d'un million d'âmes, comme Paris.—Capitale d'un grand état de 150 millions d'arpents, comme la France, ayant 34 millions d'habitants, comme elle, puis cabarets partout, ivrognes, fainéants et routiniers comme dans le Poitou.—J'étais en pays de connaissance.

Je marchais tranquillement sur mon mulet, mangeant du pain et du fromage, quand j'entends : Halte-là ! — C'était madame la Peine.

Je me nomme, dit-elle, madame la Peine.

—Je suis née avec le monde, et ne finirai qu'avec lui.

Chacun me fuit et me déteste.—Personne ne veut me voir.—On voudrait me tuer, croyant qu'après ma mort on aurait toutes ses aises.—Et sans moi, on crèverait de faim.

Mon Dieu ! vous êtes bien haute.

C'est bien vrai, dit-elle.—Je travaille nuit et jour.—Je ne fais de mal à personne ; pourtant les beaux parleurs me disent force sottises ; d'autres me tirent des coups de pistolet et de fusil pour me tuer.—Si je le pouvais, je céderais ma place à un autre, mais personne n'en voudrait.—Oui, oui, la peine est grande, pour un pauvre roi qui ne peut sortir, aller et venir, sans qu'on l'attende sur la route.

* Je mangerais le pain de la charrue et coucherais sur la paille, pourvu que j'eusse ma liberté.—Je le crois, répondis-je.

Écoutez mes paroles, reprit madame la Peine.—Jamais peuple n'a brillé sur la terre sans une classe nombreuse, économe et laborieuse... Un peuple de fainéants ne durerait pas longtemps.—Un peuple de gourmands ne vivrait pas un an.

La fainéantise est comme la rouille, elle use plus que le travail.—La clé dont on se sert est toujours claire.

Qui dissipe le temps, dissipe sa vie.—Car c'est de temps que la vie est faite.

Le temps vient, passe et ne revient plus.—Temps perdu c'est argent de moins.

Employez-le quand vous le tenez.—Travaillez, le temps sera court.—Fainéantez, le temps sera long.

Réveille-toi donc, fainéant ; quand tu seras mort, tu dormiras long-temps.

Qui ne travaille pas, ne mange pas.—Le renard qui dort ne prend point de poules.

La misère regarde à la porte du travailleur, et n'entre pas.—Mais elle entre chez le fainéant, s'assied à son foyer et les voilà qui se peignent comme chats qui se battent.

La paresse va lentement, la pauvreté la joint.—Le bon travailleur échappe toujours.

Qui compte sur l'espérance mourra de faim.—C'est sur tes bras que tu dois compter.

Le travail : c'est de l'argent.—A tout travail il faut du temps.—Ainsi perdre son temps, c'est perdre son argent.

Il n'y a point de profit sans peine.—Pour gagner, il faut travailler.

Le travail paie les dettes.—La fainéantise les fait.

La bonne fileuse ne manque point de chemises, ni le bon travailleur de pain.

En v'là un qui dit : Je n'ai pas la force.

Aie le courage et la volonté, tu feras merveille.—L'eau qui tombe goutte à goutte creuse le rocher.—Une souris coupe un gros câble.—De petits coups répétés couchent un grand chêne.—Chat petit va loin.

Ecoutez ce garçon qui bâille en étendant sa mauvaise peau.—Je n'ai point d'ouvrage, dit-il, j'en cherche et n'en trouve pas.

Je le crois bien ;—il aime la besogne faite, et l'on ne donne que de l'ouvrage à faire.

Est-il au travail ? il fait comme l'horloge qui frappe toutes les demi-heures.—L'horloge marche à petit bruit ;—lui se repose, regarde voler les pies, bavarde, déjeûne longuement, dîne de même et va souper de bonne heure.

Il veut gros salaire à petit travail.—Tout le monde le refuse, tout le monde a raison.

Dites-moi ; combien perdez-vous de tems et d'argent par jour, par semaine, par mois et par année ?—Si vous comptez vous serez effrayés.

Jé sais qu'il y a de bons ouvriers que tout le monde recherche ;—mais combien de mauvais qu'on ne prend que par force.

Le bon ouvrier est comme la bonne marchandise ; tout le monde en veut.—Le mauvais est comme la chétive, que l'on prend faute de mieux.

En v'là un qui dit : Je ne sais comment fait le voisin, il a de l'argent et moi des dettes.—C'est qu'il travaille et tu fainéantes.—V'là le secret.

Vous n'aimez pas madame la Peine, je le sais.—Pauvres gens que vous êtes !—Sachez donc que toute richesse est dans le travail ;—et que sans le travail point de richesses.

Laissez reposer les cordonniers, et vous n'aurez plus de souliers.—Auriez vous des vêtements, s'il n'y avait pas de tisserands ?—Il en est comme ça de tout ; le travail produit tout.

Si les laboureurs se reposaient seulement une année, vous n'auriez pas de pain, et vous crèveriez de faim.

Chacun de vous dit : C'est à propos ;—madame la Peine a raison.—Mais c'est pour les autres qu'il parle ainsi ; lui, voudrait ne rien faire, et vivre également bien.—S'il travaille, c'est que la misère le prend aux cheveux.

Ecoutez-moi donc et gardez mes paroles : Si Dieu vous avait fait naître pour ne

pas travailler, il vous aurait créés pour vivre sans manger, puisqu'il n'y a que le travail qui fait vivre le monde.

Il aurait encore bâti des maisons, fait les vêtements, fabriqué ces mille ustensiles de ménage.—Car c'est le travail qui fait tout ça.

Comment, vous avez des besoins tous les jours et à chaque instant du jour ; il n'y a que le travail qui peut les satisfaire, et vous ne voulez pas travailler ?

Alors mangez des cailloux, buvez à la rivière, allez tout nus, couchez à la belle étoile, puis fainéantez, reposez-vous.

Vous vous plaignez de la peine ; mais c'est de la vie que vous devez vous plaindre.—Quand il naît un enfant ; Dieu lui dit : —Tu travailleras tant que tu vivras, tant que tu le pourras.—C'est pour ça que tu es créé.—Se plaindre du travail, c'est donc se plaindre d'être né.

Mais ce n'est pas tout de gagner, faut encore épargner ;—ajoute madame la Peine.—Si chaque homme a sa fin, chaque jour a son lendemain.

Tombes-tu malade ? il faut de l'argent.—Peut-être en faut-il encore à tes vieux parents.... On doit secourir dans leur vieillesse ceux qui nous ont nourris dans la jeunesse.

Es-tu garçon, économise pour te marier.

Si tu es marié, épargne pour la femme et les enfants ; ceux-ci t'en donneront quand ils seront grands.

L'abeille et la fourmi ramassent l'été pour leur hiver ;—et tu manges à mesure que tu gagnes.—Ces petits animaux sont plus fins que toi.

Cependant tu as reçu tous les dons de la Providence ; mais tes défauts les ont gâtés.

Sais-tu qu'il en coûte plus pour nourrir un vice que pour élever deux enfants ?—Non.—Eh bien ! je te l'apprends.

J'en vois qui ont trois à quatre vices ;—ils sont ivrognes, fainéants, joueurs et gourmands.—Il suffit d'un seul pour que la famille pâtisse et manque de tout.

Mais les vices vont de compagnie, et les maux viennent en troupe.—Quand un homme est ruiné, toutes les misères tombent sur lui.—N'espérez pas qu'il se corrige : le vice est le plus fort, il lui passe la corde au cou et le traîne jusqu'à ce qu'il l'ait tué.

L'homme vicieux est un homme bien malheureux.

Je suis pressée, reprend madame la Peine, faut que je voyage pour instruire les pauvres gens.

Grande dame, je vous remercie. Vos paroles seront écrites dans le journal ; je les enverrai dans les écoles.—Je ne veux pas seulement qu'on les lise, il faut que les enfants les apprennent par cœur, non pas une fois, mais dix et vingt, tant qu'ils iront à l'école.—Ce qu'on lit on l'oublie ;—mais on se souvient dans la vieillesse de ce qu'on a bien su dans la jeunesse.

LE DEVIN.

PE restai huit jours à Samarkand, bien vu de tout le monde. Quand je partis, on me donna deux conducteurs et trois chameaux chargés de provisions, pour traverser un désert de 100 lieues de long et 100 lieues de large.

Arrivé près d'une grande forêt, mes guides s'arrêtèrent.

Est-ce que vous n'allez pas plus loin, leur dis-je ?

Non, répondirent-ils ; c'est le bois des sorciers, nous n'y entrons pas.

Mes amis, répliquai-je, il n'y a ni sorciers, ni loups-garoux, ni devins.—C'est la sottise et la peur qui' ont mis ça dans la tête.

Quand vous voyez la nuit un chien, un loup, une chèvre égarée, vous tremblez et fuyez, disant : c'est un loup-garou.—Si vous foncez dessus, la bête se sauve.—Jamais on ne les voit que la nuit parce qu'on n'a pas peur le jour.

Si une pièce de bétail crève,—si une

personne est malade,—qui a fait cela, dites-vous ? c'est le sorcier.

Mais vous savez bien que, depuis que le monde est monde, il y a mort et maladie sur les bêtes et les gens,—sans quoi l'on vivrait éternellement.

Vous allez au devin, qui accuse toujours un voisin, et vous tire de bon argent de la poche.

Avez-vous perdu quelque chose ou vous a-t-on volé ?—Vous courez au devin.—Ah ? si les devins étaient si fins, il ne faudrait plus de gendarmes, et tous les voleurs seraient pincés.

Mes amis, je vais la nuit comme le jour et je n'ai pas vu de loup-garou.—Tous les messieurs, les hommes d'esprit seraient devins ou sorciers, s'il y en avait ;—car ils en savent plus que les pauvres gens qu'on accuse.

La faute est aux pères et mères, aux grand-mères surtout, qui effraient les enfants par des contes et de sots propos.—Ils leur rendent un mauvais service ;—car il faut qu'ils sortent quelquefois le soir ou la nuit.—Eh bien ! ces pauvres enfants tous effrayés, rentrent de suite.

Quand ils seront grands, une pierre, un arbre, un buisson les feront reculer d'épouvante.

Croyez-moi, ne faites jamais aux enfants des contes de sorciers et de revenants : la peur est une maladie, et l'on ne guérit point de la peur.

REVUE DE LA COLONISATION.

L'EXPLORATION DE MANTAWA PAR LE REV. MR. PROVOST.

Messieurs,

PN quittant l'établissement de M. Masson, dans le canton Wexford, nous suivîmes pendant une demi-journée la ligne où le chemin doit passer, et nous parvînmes le soir à la dernière maison, dans les montagnes de Doncaster, occupée par un nommé Narcisse Ménard. Ce courageux colon a déjà fait un défrichement considérable à l'entour de son chantier : il va recueillir cette année le fruit de son énergie ; il nous a conté son travail et ses espérances ; nous avons vu sa récolte dont une partie qui mérite mention, consiste en 600 gerbes d'avoine qu'il a récoltées d'une semence de quatre minots. La longueur de la tige de cette avoine est généralement de six pieds et demi ; l'épi a trente pouds.

C'était la seconde récolte sur ce morceau de terre : avis aux cultivateurs qui ont besoin de prendre des lots.

Dans les quinze ou seize milles parcourus jusque-là, le sol ne peut être meilleur, la couche d'engrais végétal est très-épaisse, elle se conservera longtemps ; le sous-sol est une terre jaune très-grasse qui est elle-même d'une qualité excellence. Le bois qui domine est l'érable, le merisier, le cèdre, l'épinette rouge et blanche. Il existe de grands espaces où l'on ne trouve pas une seule pierre, il en est d'autres où elles sont moins rares, mais elles ne sont, nulle part, en assez grande quantité pour nuire considérablement aux travaux de l'agriculture. La vallée dans laquelle est tracé le chemin jusque sur le 25ème lot du 6ème rang de Doncaster n'offre pas le moindre accident de terrain. Elle est suffisamment large partout, et l'on y arrive facilement par des

chemins de traverse. Il n'y a qu'un cours d'eau un peu considérable à traverser et déjà le jour est fait.

Les alentours de l'établissement où nous nous sommes arrêtés sont admirablement calculés pour devenir un centre de circulation plus tard. Le terrain est plan de tous côtés, l'abord en est facile, il y a un pouvoir d'eau à quelques arpents sur lequel un colon de l'endroit doit bientôt bâtir un moulin; nous avons vu chez lui quelques machines destinées à cet usage. De plus cet endroit forme le centre du township de Doncaster, et il n'y a pas de doute que l'autorité ecclésiastique fixera là, quand le temps en sera venu, la place d'une église pour la population de ce township comme elle vient de le faire au centre du township Wexford, son voisin en deçà.

A ce premier poste sur la route, nous avons établi un méridien astronomique afin de connaître exactement la direction de la ligne que nous nous proposons de suivre. Devant nous s'ouvrait une vallée très-longue qui nous laissait une échappée de vue jusque sur la montagne du lac Ouareau qui semblait en faire la limite vers le nord. Cette vallée indiquait assez naturellement la route à suivre, néanmoins comme sa direction tenait un peu fort à l'est et allongeait par là notre chemin, comme d'ailleurs cette vallée subissait par endroits une dépression qui dégénérait en savannes et que dans tous les cas il nous fallait passer à l'ouest de la grande montagne du lac Ouareau, nous nous décidâmes à suivre le plateau que nous avions à notre gauche.

Je constatai la variation de l'aiguille, je pris la direction la plus juste possible qui se trouvait alors 10° N.-O., et nous nous mîmes en marche. Les porteurs endossent le sac; une large bande de cuir ceinture leur front et soutient la charge sur leurs épaules, c'est ce qu'ils appellent leur collier, puis ils se croisent les mains sur la tête en la ramenant en avant. Un écolier en les voyant se rappellerait le grec Paulus que le Visigeth Wamba traînait à sa suite, le front ceint d'une couronne de cuir d'où pendaient comme dépouilles quelques insignes prises au milieu des siens.

LE LAC ST. MICHEL.

La forêt se compose d'une pousse vigoureuse de bois franc où l'érable, le merisier et autre bois de bonne qualité se disputent la possession du sol. Un ruisseau à demi caché par de grandes aulnes arrose ce terrain dans toute sa longueur; nous nous sommes désaltérés mainte fois de son eau

limpide. Le chemin ici est pour ainsi dire tout tracé et très facile à faire jusqu'au pied de la colline St. Michel dont la côte peut être en partie évitée en se rejetant un peu sur la droite, avant d'y arriver. Au pied de cette colline coule un ruisseau fort embarrassé d'arbres morts et tombés en tout sens, dont le cours obstrué quelque part par des haussées de castors a fait refouler l'eau. Cett'eau, imprégnée depuis longtemps dans le sol, l'a rendu savanneux en le dépouillant de ses fiers ornements et en a fait un mauvais pas: mais ce n'est qu'un pas, car la largeur sur le tracé du chemin n'en est que d'environ deux arpents.

Nous retombons ensuite dans une magnifique érablière: le bois est très-long, très-gros et clair semé. En revanche, la pousse de petites érables blanches, de coudre et autres arbrisseaux semblables est très-serrée. Il nous faut marcher avec précaution et à distance les uns des autres. Vers le soleil couchant le terrain s'élève en pente douce tandis qu'à notre droite, il s'incline légèrement au filet d'eau qui descend au lac St. Michel. A l'est du ruisseau il se relève en suivant une semblable gradation jusqu'au même niveau, puis le plateau se prolonge horizontalement, à perte de vue. Nous arrivons bientôt au lac St. Michel où nous réparons nos forces par un succulent diner apprêté à la broche. Cette nappe d'eau peut avoir une longueur d'un mille et demi. Sa direction est 10° N.-E. Sa décharge est encore obstruée par quelques haussées de castors qui en rendent le passage un peu difficile, mais comme la précédente, elle n'a qu'un arpent ou deux de largeur et une fois les haussées détruites, le terrain redevient sec et ferme.

LA MONTAGNE JAUNE.

Nous côtoyons alors une hauteur que l'on appelle la "Montagne Jaune" et qui donne un terrain plan, pour le chemin, dans l'endroit où nous passons. A nos pieds coule la décharge du lac St. Michel qui court dans le Nord-Est vers la rivière du lac Ouareau. La terre est comme partout ailleurs d'excellente qualité; on peut y faire avec certains succès, de bons établissements.

Le lendemain le soleil s'échappait à peine du sein des nuages empourprés de l'Orient que déjà nous cheminions sous l'immense parasol que nous tendait la forêt. D'un pied rapide nous brûlons les distances. Pour qui n'en a pas déjà quelque habitude, c'est un rude apprentissage que de s'aventurer pour la première fois en plein bois.

Partout il faut franchir des arbres abattus sur lesquels s'élèvent souvent d'autres générations d'arbres. Les herbes, les mousses, les débris d'une végétation éteinte encombrant ces solitudes et la jambe a besoin d'un nerf agile et vigoureux pour les franchir. Tantôt notre pied s'embarasse dans l'épais humus ou dans les racines nouées qui couvrent le sol et malgré vous il vous faut mordre le terrain ; tantôt une branche de sapin que votre bras a poussée négligemment revient vous sangler la figure et s'imprimer sur vos joues ; mauvaise caresse qui vous met des larmes aux yeux et pour laquelle il n'y a aucune politesse satisfaisante à rendre. Ce sont là quelques unes des premières douceurs d'un voyage à pied dans les bois.

Après avoir ainsi cheminé quelque temps le front sur le pôle et dans une forêt de bois franc attachée au flanc de la montagne, nous tombons dans une épinetière d'un demi-mille de largeur environ. Le terrain est frais mais il n'est pas savanneux ; il y a du bouleau et des aulnes en quantité. Un ruisseau profond en fait le tour et peut l'égouter facilement. Ce cours d'eau est large, il nous faut un pont pour le franchir : c'est ce à quoi va répondre une grande épinette que nous trouvons sur la rive. Deux hommes s'y rendent à la hâte, coupent les broussailles qui en cachent le pied, cassent deux ou trois branches sèches qui descendent trop bas, prennent leur distance en fixant légèrement dans l'écorce le tranchant de leur hache ; puis les humectant de salive ils se frottent les mains, mesurant de l'œil la hauteur de l'arbre, puis commencent à frapper. Chaque coup qu'ils portent enlève un morceau qui vole dans l'air, la forêt retentit au loin du cri de la victime. Peu à peu le tronc s'amincit, bientôt la cime décrit des vibrations, soudain un bruit sec, éclatant, sans écho, annonce que la dernière fibre est cassée, l'arbre se tord sur sa tige puis il part en sifflant ; il arrive comme un tourbillon et tombe avec une effrayante pesanteur sur le sol tremblant ; l'eau du ruisseau se creuse et rejaille en un million de gouttelettes, les deux rives sont unies, la lamourde est ajustée. Nous embarquons l'un après l'autre sur ce pont improvisé, mais il est encre trop élastique, il faut que le passage s'opère par un seul à la fois.

PLATEAU STE. ANNE.

Nous faisons alors une ascension d'une quarantaine de pieds et nous retombons dans un terrain de première qualité pour le sol et pour le bois. Vers ce qui nous sem-

blait être le milieu de ce plateau, nous avons fait une halte. Nous envoyâmes des hommes à l'est et à l'ouest pour sonder la profondeur de cette nouvelle érablière, pendant qu'un autre s'élevait dans un arbre afin de prendre une vue d'ensemble et de nous en faire rapport. Les uns et les autres s'accordèrent à dire que nous foulions alors un des plus beaux terrains qu'ils aient jamais rencontrés dans les montagnes. Nous avions nous-même, un peu cette idée lorsque nous nous remîmes en route. Mais elle devint définitivement à l'état de conviction chez nous par le fait que sur les quatre heures de l'après-midi nous jouissions encore des mêmes beautés. En ce moment nous parvenons au bord d'une jolie rivière que nous avons baptisée du nom de Ste. Anne comme borne septentrionale du plateau du même nom que nous venions de passer. Ses eaux coulent vers le nord-est dans la direction du lac Ouareau. A l'endroit où nous l'avons traversée, il y a une petite île triangulaire qui, resserrant l'eau entre des rives plus rapprochées, cause un rapide très fort capable de faire mouvoir de bons moulins. Le côté de la rivière est également plan, couvert de beau bois et exempt de roches. Nous sommes descendus dans la direction du cours d'eau jusqu'au pied du mamelon qui sert de piédestal à la Tuque, nom connu de la grande montagne du lac Ouareau.

Ici nous avons vérifié de nouveau la variation de la boussole, établi un méridien et passé une journée d'observation.

PLATEAU DES TROIS ROCHES.

Du sommet de la grande montagne, il nous fut aisé de remarquer que la direction suivie jusqu'alors nous conduisait sur une crête de hauteurs d'où il nous semblait difficile de trouver un chemin. Il y avait en outre, entre notre point d'observation et cette file de montagnes une dépression considérable renfermant cinq à six lacs très-rapprochés qui devaient nécessairement rendre le terrain très-désavantageux. Nous décidâmes donc de tenter un passage, à l'ouest, où nous apercevions une petite coupe de montagnes. D'ailleurs il nous fallait toujours tôt ou tard nous rejeter à l'ouest pour atteindre le but de l'exploration qui était de frapper l'extrémité occidentale du lac Cyprès. En conséquence, de retour au camp nous prenons pour direction générale la ligne 32° N.-O. Nous passons d'abord à travers une belle sucrerie qui croît sur le penchant d'une colline inclinée au soleil couchant, puis nous arrivons

à travers une forêt de bois mêlé sur le bord d'un cours d'eau que nous croyons être le même que la rivière Ste. Anne qui aurait fait un coude sur elle-même dans l'espace de quelques milles. Le terrain que nous foulons après le passage de la rivière est accidenté et rocheux; il n'est pas difficile d'y faire passer un chemin, mais il serait difficile d'y tenter aucune culture. Cet endroit nous est connu sous le nom de Plateau des Trois Roches, à cause de trois énormes rochers qui font les jalons naturels de la route: un de nos hommes avait, avant nous, baptisé cette espèce du sol de *terre à grains*. Nous faisons à peu près un mille dans cette *terre à grains*, puis le sol s'élève un peu et nous donne une colline couverte de hêtres à son sommet. La pente occidentale est boisée d'épinières et de pins et descend d'une manière abrupte, au niveau d'un grand lac, sur les bords duquel nous allons prendre un peu de nourriture et de repos. Le lac peut avoir deux milles de longeur et un demi-mille de largeur; la direction de la ligne centrale est 14° N.-O. L'extrémité sud se recourbe à angle droit et s'avance quelque peu dans les terres, donnant assez à cette nappe d'eau la forme d'un pistolet dont la courbure du sud formerait la poignée. Une échancrure de la rive, formant une petite baie sous l'angle donnerait la gachette, et le renfoncement de la décharge au sommet de la courbure en ferait le chien. Ce lac comme on le voit porte assez naturellement son nom. Il est impossible de le changer: c'est le lac Pistolet.

VALLEE DES ATTRAPES.

Avant de descendre au lac, nous avions remarqué que la coupe de montagnes où nous nous dirigeons était encore à notre gauche; ainsi en reprenant notre route nous avons marché, un peu plus à l'ouest, dans un terrain assez plan où domine le bois franc et où la continuation du chemin est très-facile. Après quelques milles d'une marche assez rapide nous arrivons sur le bord d'un plateau élevé où nous trouvons une perspective rassurante. En effet, ce que nous ne croyions être auparavant qu'une petite coupe de montagnes devient une large vallée boisée d'érables, entre deux chaînes de montagnes parallèles. Les extrémités de ces deux chaînons se croisent de quelques centaines de pieds à deux milles de distance l'un derrière l'autre; ce qui, de loin, ne nous permettait de voir qu'une légère échancrure et nous avait d'abord laissé peu d'espoir. La vallée qui s'ouvrait

alors devant nous se prolongeait à une grande distance vers le nord; nous suivons cette lisière de terre comme tracé naturel du chemin, jusqu'au ruisseau des Attrapes où nos hommes, un soir, après l'ouvrage du campement, avaient tendu quelques pièges.

Sur le haut d'une petite éminence, dans une ronde d'observation, nous crûmes apercevoir la distance, tantôt à travers et tantôt pardessus, la forêt descendante, une surface polie où semblaient se jouer les rayons d'un soleil radieux. Ayant tour-à-tour examiné ce coin du paysage et l'impression restant la même chez tout le monde, nous nous persuadâmes aisément que c'était là le grand lac à l'ouest du lac Ouareau par où il nous fallait nécessairement passer avant d'arriver au terme de notre expédition.

DU LAC OUAREAU A MANTAWA.

Du point d'observation où nous nous trouvions, nous avions devant nous un peu sur la droite une immense vallée dont je parlerai tout à l'heure et qui se terminait au lac. Nous avions déjà laissé le lac Ouareau bien loin derrière nous et nous étions sûrs d'être en bonne voie. Nous reprîmes allégrement notre route en descendant légèrement dans la vallée. Cette vallée est longue de quatre milles, large de deux et couverte d'aulnages, de grands cormiers et d'épinières. Le terrain s'égoutte facilement par le moyen de plusieurs petits ruisseaux qui coulent avec assez de rapidité. Il en est un entr'autres qui, par ses nombreux et longs détours, forme des langues de terre considérables couvertes de beau foin. Le sol est assez ferme pour être cultivé avantageusement partout. Nous avons suivi par endroits la dépression de cette vallée, mais plus souvent nous nous sommes rejetés au pied de la montagne en nous élevant de quelques pieds sur la pente. Enfin, après une marche longue et un peu forcée, nous arrivons baignés de sueurs, épuisés de fatigue, à l'extrémité Sud du grand lac qui faisait entre nous le sujet de tant de discussion. Nous campons sur ces rives à la veille d'un orage épouvantable de pluie, de grêle et de tonnerre qui nous laisse à peine le temps de nous abriter sous la tente. Il tombe aussi un peu de neige.

LAC CHAPAIS.

Dans la reconnaissance que nous fîmes le lendemain des terrains avoisinants, nous devînâmes convaincus qu'il n'y a presque pas de culture possible sur les bords immédiats du lac. Les rives sud-ouest et nord-est sont des montagnes étagées qui vont se

perdre dans les nues. C'est tout le contraire pour les extrémités ; j'ai déjà parlé de celle du sud : ajoutons que celle du nord est boisée de bois franc et donne un terrain plan de qualité supérieure. C'est aussi l'endroit par lequel ce lac Ouareau y écoule ses eaux ; il y a un magnifique pouvoir d'eau à la tête de cette décharge. Là aussi sur le côté nord de cette rivière, le terrain redevient plan et ce que nous avons pu en voir nous a paru être également de bonne qualité.

De l'extrémité nord de ce grand lac il se détache une vallée qui se poursuit bien loin dans l'ouest jusqu'à la rencontre des dernières montagnes qui arrivent en perpendiculaire des hauteurs de Mantawa. En suivant sur le compas la direction 45 N.-O. cette ligne, après un long parcours, va toucher le point où nos hommes sont arrêtés. Car, ayant observé depuis quelques jours une baisse rapide dans la quantité de nos provisions, nous avions jugé à propos d'expédier trois de nos hommes en reconnaissance des endroits que nous tenions à visiter. Allégés de moitié et n'ayant point d'ailleurs à régler leurs pas sur le nôtre, ils firent en trois grandes journées de marche une excursion pour laquelle il nous aurait fallu, tous ensemble, beaucoup plus de tems et de provisions que nous en avions alors à notre disposition. Pour nous, nous étions revenus sur nos pas afin de prendre à l'ouest des montagnes qui s'élèvent à l'occident du grand lac et y tracer plus convenablement le chemin.

LE TERRITOIRE DE MANTAWA.

La première partie de la route se fit d'abord entre deux collines qui semblaient se réunir à quelques milles en avant, faisant assez l'effet d'un compas ouvert d'environ 30°, mais l'intersection de ces hauteurs n'était qu'apparente, car elles se repliaient toutes deux vers le nord-est par une légère courbure parallèle qui faisait disparaître de loin la continuation de la vallée. Par-de-là cette courbure existe un pays plat, riche d'un végétation vigoureuse, au milieu duquel coule une rivière large d'environ cinquante pieds. Ses eaux, par endroits, sont profondes, nous n'avons pas vu sa source, mais à cause de la rapidité de son écoulement, elle doit être regardée comme le dégorgement de quelque grande masse d'eau du côté de l'ouest. Les sauvages qui faisaient autrefois la chasse dans le haut de la Mantawa, ont plus d'une fois visité ces lieux, car il existe aux environs quelques

vieilles traces de portage dans cette direction. Le territoire de Mantawa était foulé aux pieds et le but de l'exploration était atteint. Il devenait également inutile pour le moment d'aller plus loin, car j'avais reconnu dans une exploration précédente tout le territoire au Sud de la rivière Mantawa jusqu'à cet endroit désigné qui fait la hauteur des terres entre cette dernière rivière et le lac Ouareau.

LE RETOUR.

Le point d'arrêt de notre expédition se trouve au centre d'un immense plateau qui, du côté de l'ouest, s'étend aussi loin que la vue peut attendre, et du côté oriental se prolonge jusqu'au grand lac l'Assomption. Au nord-ouest ce sont les collines du lac Cypres qui en font la borne. Si plus tard il se fait quelque établissement au grand lac l'Assomption, autre plateau de valeur, le chemin pour y conduire se détachera de celui-ci au point d'arrêt de l'expédition, et pénétrant par la vallée du nord-est, arrivera sur ses bords par le grand portage du lac de la Nativité.

Le matin du jour fixé pour le retour, après avoir ficelé les paquets pour la centième fois, nous avons jeté un grand salut d'adieu aux immenses terrains qui se déroulaient devant nous et nous avons commencé à défaire notre chemin. Par un chemin rendu plus facile cette fois que la première nous avons pu faire quelques corrections importantes au tracé du chemin, en sorte qu'aujourd'hui je puis travailler avec assurance et connaissance au défrichement du grand artère de colonisation qu'il est devenu nécessaire d'ouvrir dans cette direction jusque sur les bords de la rivière Mantawa.

HAUTEUR DES TERRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

On a pu remarquer que jusqu'ici, dans le cours de cet écrit, j'ai répété fréquemment que le terrain était généralement plan et que sous le rapport des montagnes ou des côtes il ne se trouvait aucun obstacle à l'ouverture d'un bon chemin. Je suis bien aise d'en faire la preuve en mettant sous vos yeux le tableau des indications du baromètre, témoignage que personne ne peut récusé.

La première colonne de chiffres donne les degrés barométriques aux lieux mentionnés ; la seconde donne la hauteur en pieds des mêmes lieux au-dessus du niveau de la mer ; et la troisième, la hauteur en pieds, des mêmes lieux encore, rapportée au niveau de Terrebonne ou de Mascouche.

Montréal ou Terrebonne ou Mascouche.....	29.80	1028	00
St. Sauveur.....	29.10	1381	620
St. Adèle.....	23.65	2008	980
Lac Masson.....	28.60	2099	1071
10e rang, Wexford.....	28.50	2190	1162
3e rang, Doncaster.....	28.70	2009	981
6e rang, No. 26.....	28.65	2008	980
Mont "St. Michel".....	28.56 $\frac{1}{2}$	2145	1117
Montagne "Jaune"....	28.50	2099	1071
Plateau "Ste. Anne"....	28.56 $\frac{1}{2}$	2145	1117
Rivière "Ste. Anne"....	28.65	2008	980
Bâse de la "Tuque"....	28.56 $\frac{1}{2}$	2145	1117
Lac "Pistolet".....	28.50	2190	1162
Mont "St. Joseph"....	28.40	2282	1454
Lac "Chapais".....	28.50	2190	1162

Pour ma part, j'ai trouvé cette chaîne de montagnes en sept endroits différents, à partir de la ligne du district des Trois-Rivières jusqu'à la grande ligne des townships Morin, Dereford, Wolfe et Grandison, et je me crois suffisamment autorisé à donner cette assertion. D'un autre côté, nous avons vu qu'il n'y avait aucune savane ni aucun cours d'eau dont le passage constituât quelque difficulté. Le terrain est généralement ferme, bien boisé et de qualité supérieure. Voici donc un territoire qui a le double avantage d'offrir un bon chemin de colonisation et des terres avancées aux défricheurs.

NATURE DU SOL.

A quelques légères modifications près, causées par une formation particulière et par la nature du sol qui couvre les longues pentes, cette remarque peut s'appliquer à tout le territoire que je viens de désigner. Car cet immense quadrilatère est loin d'être une surface uniquement montagneuse. De larges et sinueuses vallées circulent en effet dans l'intérieur, de spacieux vallons que vous croiriez avoir été de grands bassins d'eau, arrondis comme des cercles, se rencontrent ici et là, boisés d'une riche végétation de bois franc; de vastes plateaux d'une terre riche et productive sont disséminés partout, et plus loin derrière ce système de collines, des plaines à perte de vue s'étendent vers le Nord. De jolies rivières, de grands lacs les arrosent sur tous les points, formant partout des terrains d'alluvion. L'attitude des élévations qu'on y rencontre leur vaudrait à peine le nom de hautes terres. Partout le sol examiné scrupuleusement, étudié à plusieurs reprises, y est connu de qualité supérieure, mais il ne

suffit pas pour cela de limiter son examen à quelques endroits seulement, car alors on sera trompé. Souvent des régions d'une même formation diffèrent grandement entre elles; elles sont modifiées par un grand nombre de circonstances dont il faut savoir tenir compte à propos. L'action de l'eau, par exemple, sur des terrains onduleux et dans une terre légère, exerce une influence considérable sur les transformations du sol. En certains lieux elle met à nu les surfaces où l'engrais végétal étant enlevé, les bois se dessèchent et périssent rapidement; en d'autres lieux, elle entasse des débris et des monceaux de gravier que l'observateur attentif doit regarder comme une exception à la nature du terrain.

AVENIR DE CETTE REGION.

Comme tenu de toutes ces apparences, et déduction faite de toute partie incultivable, il reste encore une immensité de champs fertiles offerts aux populations canadiennes comme pays colonisable et plein de ressources. Nommons encore une fois tout le terrain de l'exploration que je viens de faire—nommons les grands plateaux qui dominent le lac où la rivière l'Assomption prend sa source—nommons le lac Cyprès avec ses terrains de choix qui s'étendent à l'ouest et au sud—nommons la rive nord de la Mantawa et les tributaires de cette rivière avec leurs grandes prairies naturelles—nommons enfin les townships Brassard et Prévost où la colonisation progresse depuis trois ans. Dans tous ces endroits, nous pouvons nous placer avec assurance et y asseoir les bases de fondations prospères. Quand il y aura des germes de colonisation ainsi déposés en différentes places, nous verrons des ramifications s'étendre sur tous les côtés qui nous assureront un éclatant succès.

Je vous le demande, avec les connaissances que l'expérience de six années d'exploration et de travail dans ce territoire a pu me donner, unie à la conviction que tout le monde peut y travailler avec avantage, comment puis-je me dispenser de chercher à diriger de ce côté le mouvement qui s'opère annuellement parmi les établissements populeux de la rive nord du St. Laurent. Je le dis avec l'accent d'une conviction qui existe également, chez vous, le temps est venu de coloniser et d'essayer à couvrir d'une population canadienne-française l'immense et beau territoire que nous a légué l'héroïsme de nos pères. Mais il ne suffit pas de croiser ses bras sur sa poitrine et de dire "Je le voudrais, je le veux bien," c'est

la volonté en activité qu'il vous faut. Ne pourrai-je pas dire, avec quelque raison, qu'il se prépare des choses d'une telle gravité dans notre avenir social qu'il ne serait pas mauvais de s'assurer un agrandissement de territoire dans des endroits où l'indépendance et la nationalité canadienne seront toujours à l'abri ?

LA COLONISATION EST LE SALUT DU PEUPLE.

Un fait général sur lequel il n'existe plus de doute c'est que la colonisation est le salut de notre peuple. Et d'abord sous le rapport matériel, demandez aux grandes paroisses échelonnées au pied des montagnes ce que vaut pour leur commerce la population des townships qui les avoisinent. Demandez à la ville de Joliette ce que valent pour son commerce et ses hommes de profession les townships de Rawdon, Chertsey, Kildare, Cathcart et la paroisse de St. Jean de Matha, également située dans les montagnes. Les statistiques d'exportation sont surprenantes et l'échange des produits se fait partout sur une grande échelle. Le mouvement se soutient par la continuité des besoins, et peu à peu les townships augmentent, et ces centres progressent.

Sous un autre rapport, par cette œuvre éminemment patriotique de la colonisation canadienne, la croix brillera sur le sommet des montagnes comme dans les creux des vallons, au flanc des collines comme aux bords des lacs, et partout où resplendira le clocher du village, nous verrons des canadiens à genoux chanter les hymnes de la religion et de la patrie. La langue, les lois, les mœurs et les usages c'est-à-dire la nationalité se conserveront. Me permettez-vous d'ajouter qu'il me semble important, je dirai même nécessaire, que le prêtre ouvre le sentier de la solitude de concert avec le colon. Le désintéressement de l'un fait l'encouragement de l'autre, et tous les deux puisent leur énergie dans un même sentiment d'avenir et de conservation. Qu'on fournisse donc à celui qui s'y dévoue les moyens de coloniser ; n'en doutez pas, son œuvre sera sûre et fructueuse. Et s'il m'était ici permis de faire un appel, oh que je le ferais avec instance aux généreux amis de l'œuvre, à ceux qui peuvent la favoriser de leur plume ou de leur bourse, afin de réaliser le plan de quelques grands établissements dans les vastes champs qui nous attendent encore.

Car enfin, et une fois pour toutes, nous chercherions en vain les moyens, la possibilité même de nous conserver, si nous ne nous emparons pas du territoire qui est à

notre disposition dans les cantons du Nord et du Sud.

L'EMIGRATION DE NOS COMPATRIOTES.

Une fatale obstination semble avoir saisi malheureusement trop de sujets dans la jeune classe de la société. bercés d'un fol espoir d'avenir, rêvant une existence aisée dans des conditions imaginaires, ils ont pris la route de l'étranger, insultant quelquefois leur patrie jusqu'à la traiter d'ingrate. Aujourd'hui encore, nous sommes souvent témoins du renouvellement de ces choses attristantes, et cependant la faute en est-elle inhérente au sol ? Est-il infécond ou stérile ? A-t-il jamais refusé ses richesses aux bras industrieux qui l'ont cultivé avec soin ? L'expérience s'est chargée de répondre précisément à ces questions et de nous faire voir que la seule et principale faute se trouve dans un manque de patriotisme et d'énergie. Ceux en effet qui abandonnent leur terre natale pour aller ailleurs servir de mercenaires, devraient s'apercevoir que les vides qu'ils font, sont bientôt remplis par l'émigration européenne qui va et vient sur la surface du pays, disséminant partout ses sujets dans les meilleures places. Ils ne la trouvent pas si ingrate, eux, cette terre qui leur cède toutes ses richesses.

Serrés de toutes parts par des étrangers, nous sommes menacés d'un blocus qui sera notre perte si nous ne nous répandons pas au-delà du cercle dont on semble vouloir nous entourer. Il nous reste en possession assurée pour le moment tout le territoire du Nord, et il faut s'efforcer d'y diriger sans délai l'excédant de la population qui se déplace annuellement ; soyons certains que l'industrie et l'activité en tireront toutes les ressources nécessaires au bien-être de ceux qui s'y établiront.

Ce qui encourageait nos ancêtres dans leurs travaux héroïques au milieu des difficultés qu'ils avaient à surmonter, c'est la conscience qu'ils créaient un avenir, et la mémoire que leur postérité se souviendrait d'eux dans tous les cas. Notre avenir est ouvert, Messieurs, mais pourquoi ne pas dire aujourd'hui surtout qu'il n'est pas encore assuré ni déterminé d'une manière bien tranchée, et ceci pourtant ne tient qu'à nous-mêmes. Le colon qui pénètre aujourd'hui dans l'intérieur de la forêt, la hache à la main, pour y commencer des défrichements, doit savoir que son œuvre sera fructueuse à la patrie comme à lui-même, et qu'il porte dans sa main, avec le poids de sa cognée, peut-être aussi les destinées de son pays. De même le temps viendra où

l'on parlera de ceux qui désertent annuellement la terre natale, ou qui ont peur de coloniser comme des traîtres ou des lâches qui auront refusé leur contingent de sueurs et de travail en faveur de leurs compatriotes. Oh ! si le peuple voulait mesurer sa bonne volonté sur son intérêt et que la jeunesse voulût prendre une décision finale en rapport avec le besoin où elle est de coloniser pour se maintenir forte et unie, nous verrions peu à peu le sol passer en des mains canadiennes, et dans cette action unanime de chacun de ses membres, ne trouverait-on pas infailliblement le salut de la nation ?

CAPITAL NECESSAIRE AU COLON.

Un fait que l'expérience démontre encore c'est que le peu de colons qui se hasardent dans les solitudes ne le font généralement que trop tard, attendant qu'ils soient devenus radicalement pauvres, dénués de tout moyen. Or il est aisé de comprendre que ce fait préjudiciable de beaucoup à l'œuvre importante de la colonisation, en ce que plusieurs, par exemple, renfermés dans cette catégorie, ne peuvent réussir. Mais où en est la raison ? à qui en est la faute ? Quelle existence peut-on se créer en arrivant dans la forêt avec toute sa fortune dans un sac de provisions ? Tant qu'il reste en mains quelques piastres, l'on s'obstine à rester sur des morceaux de terre insuffisants, et ce n'est qu'après avoir dépensé le dernier schelling que l'on se détermine enfin à prendre la route des townships. Quelle espérance d'un succès rapide, peut-on raisonnablement entretenir dans de semblables conditions ? Il est vrai qu'un certain nombre d'habitants montés aux townships dans de telles circonstances ont quelquefois réussi, mais c'est après vingt ans d'un travail hors de louange et des épreuves de tout genre, subies avec énergie, constance et fermeté.

Il faut donc tâcher de prévaloir sur la détermination de ceux qui se trouvent ou qui se verront bientôt dans la nécessité de coloniser, afin qu'ils le fassent à temps et dans des conditions avantageuses pour eux-mêmes, pour leurs familles comme aussi pour leur patrie. Nous leur épargnerons par là ce dont ils n'ont peut-être qu'une imparfaite idée, les privations, les ennuis et les dangers de l'expatriation. Car, Messieurs, le pain de l'exil est toujours amer, la terre étrangère est toujours stérile même au milieu de sa fertilité et quand il faut que le cœur dise adieu à sa patrie, c'est-à-

dire à ses parents, à ses proches, à ses amis, à tout ce qui lui est cher, c'est toujours avec une émotion d'inexprimable tristesse : c'est un moment pénible dans la vie.

Combien de malheureux, néanmoins, livrés au fol espoir de trouver fortune ailleurs s'en vont végéter et mourir sur un sol étranger, abandonnant ainsi leurs foyers avec tout ce qu'ils y chérissent ? Et cependant notre beau pays n'est-il pas digne de posséder, n'est-il pas capable de nourrir tous ceux qui naissent sur son sol.

POURQUOI LES COLONS DU NORD SONT PAUVRES.

Maintenant si les colons établis dans les townships du Nord sont assez généralement pauvres, ce n'est pas que les terrains soient mauvais, mais c'est, encore une fois, qu'ils ne sont arrivés là qu'après s'être ruinés dans les vieilles paroisses, sur quelque morceau de terre qu'ils tenaient à conserver en dépit de l'augmentation annuelle de leur dette. Cela provient aussi de ce que commençant à défricher leurs terres sans moyens, sans ressources, ils se voyaient obligés, souvent de laisser leur travail de défrichement pour aller ailleurs se procurer de la nourriture. Parcourez les townships, interrogez, et vous verrez que ce fut là, la condition de presque tous ceux qui sont aujourd'hui dans les montagnes. Plusieurs me répètent encore journellement qu'ils regretteront toujours d'avoir attendu à la dernière heure. Je mentionne en particulier, deux d'entr'eux qui vivent aujourd'hui dans une certaine aisance et qui me disaient encore ces jours derniers : " Nous sommes montés aux townships avec 2000 francs de dette, ayant pour toutes provisions quelques livres de fleur et de lard, pour unique ressource nos bras et notre travail." Que serait-ce, pense-t-on, si ces personnes étaient arrivées, cinq ans plus tôt, par exemple ! sans dettes et avec quelque argent ? Vous concevez, messieurs, que dans de telles circonstances, quand il lui faut tout acheter et réduire en outre des dettes considérables, un colon ne peut qu'augmenter bien faiblement ses revenus et ne se procurer qu'avec beaucoup de lenteur les choses qui lui sont nécessaires. Voilà uniquement ce qui fait que nos colons d'aujourd'hui, généralement établis depuis peu dans le Nord sont encore privés sous beaucoup de rapports.

(A Continuer.)

REVUE COMMERCIALE.

LA VIANDE D'OURS.

La viande d'ours se vend maintenant sur les marchés parisiens à raison de cinq francs le kilogramme. La consommation de la viande de cheval augmente de jour en jour parmi les classes pauvres de Paris. Il n'y a pas moins de quinze boucheries ouvertes pour la vente de cette nouvelle viande et quatre restaurants où le cheval tient le haut de la carte. Dans différentes villes de province, le cheval est très-recherché, et à Caudebec, par exemple, on n'en vend pas moins de sept à huit cent kilogrammes par jour.

LA PESTE BOVINE.

Le typhus contagieux des bêtes à cornes venant de se manifester dans la Prusse rhénane, le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a pris un arrêté pour interdire l'entrée ou le transit en France des animaux de l'ordre des ruminants et de leurs produits, ou débris frais, provenant de la Prusse et de la Bavière rhénanes.

D'un autre côté nous lisons dans les journaux belges :

“ La peste bovine, qui semblait étouffée en Belgique, vient d'y éclater de nouveau dans des circonstances très inquiétantes. En effet, c'est à Hasselt, chef-lieu du Limbourg belge, que l'épizootie a fait sa réapparition. Or, les étables de cette ville, qui sont le point central de l'industrie de la distillation, contiennent plus de trois mille têtes de bétail, ce qui représente une valeur de plusieurs millions, et on sait qu'une fois que ce fléau a éclaté dans une localité, il exerce ses ravages avec une rapidité foudroyante.

“ Les moyens les plus énergiques ont été immédiatement mis en action. Il y a quelque temps, la prohibition du bétail à l'entrée avait été levée du côté de l'Allemagne; cette mesure est rapportée, et l'interdiction absolue à toutes les frontières est rétablie. On soupçonne que c'est un troupeau acheté à Cologne qui vient de répandre la contagion. Deux professeurs de l'école vétérinaire de Bruxelles, envoyés à Hasselt, ont, après une enquête, ordonné l'abattage immédiat de tous les animaux, au nombre de trente, que renfermait l'étable où le typhus s'est déclaré.”

Voici maintenant ce que l'on écrit de Bâle :

“ Un rapport final sur la peste bovine en Suisse est arrivé au Conseil fédéral: il est écrit par le docteur Zangger, député au conseil national, et qui a été nommé vétérinaire muni de pleins devoirs durant l'épizootie. Il en résulte que les mesures énergiques, l'abattage du bétail, la destruction par le feu ou un profond enfouissement sont les seuls moyens de détruire le fléau. Grâce à ce système, la Suisse a pu être débarrassée, tandis que, en Angleterre, en Hollande, la méthode de désinfection n'a abouti qu'à propager le virus. C'est ainsi qu'en Belgique, en Westphalie et dans les provinces du Bas Rhin, la contagion a été introduite par de la paille mêlée et du fourrage destinés au bétail, et ensuite importés sous forme d'emballage pour des arbres. On se félicite des mesures draconiennes prises par M. Zangger, on s'en félicite surtout en observant que la peste bovine a détruit jusqu'ici, en Angleterre et en Hollande, la moitié plus de bétail que n'en possède notre pays.”

MARCHES DE MONTREAL.

Montréal, 1er avril.

Fleur par qrt. de 196 lbs.—Supérieure Extra, nominale.....	\$8.75 @	9.75
Extra.....	8.25	8.75
Fancy.....	8.00	8.25
Superfine de blé du Canada, nominale.....	7.80	8.00
Fortes Superfines de blé du Canada.....	8.00	8.15
Superfine de blé de l'Ouest, nominal.....	7.90	8.05
Superfine des marques de la cité.....	0.00	0.00
Superfine No. 2.....	7.00	7.60
Belle.....	6.40	6.60
Moyenne.....	5.75	6.00
Recoupes.....	4.25	4.50
Fleur en poche, par 100 lbs. selon la qualité.....	3.90	4.00
Farine d'avoine par qrt de 200 lbs.....	5.10	5.30
Blé par 60 lbs.—Blé du printemps du Haut-Canada varie de.....	1.70	1.75
Pois par 60 lbs.—Dernières ventes.....	0.82	0.84
Avoine, par 32 lbs.....	0.31	0.32
Orge, par 48 lbs.—Marché nominal.....	0.53	0.57
Seigle, par 56 lbs.....	0.80	0.85
Blé d'Inde, par 56 lbs.—Mêlé de l'Ouest, le droit payé.....	1.00	1.00
Graines de lin, par 56 lbs.....	1.60	1.60
Graines de mil, par 45 lbs.....	2.20	2.20
Graine de trèfle, par lb.....	0.10	0.12
Alcalis par 100 lbs.—Potasse 1re qualité.....	5.85	5.90
Seconde qualité.....	4.75	4.80
Troisième qualité.....	4.05	4.10

Perlasse.....	\$7.00	7.05	Fromage, par lb.—Marché lourd ;	
Lard, par qrt. de 200 lbs.—Mess.	19.50	20.00	manufacture du Canada.....	\$0.11 0.12
Prime Mess.....	14.00	14.00	Bœuf, par 100 lbs.....	5.00 6.00
Prime.....	12.00	12.00	Lard frais, do.....	6.00 7.00
Beurre, par lb.....	0.18	0.19	Patates, par poche.....	0.90 1.00

HAIR EXTERMINATOR DE CHASTELLAR.

—Pour enlever les cheveux surabondants. Aux Dames spécialement ce précieux dépilatoire se recommande comme un article indispensable à leur beauté. Il s'applique facilement, n'attaque pas la peau mais seulement les racines des cheveux. Il enlève infailliblement et complètement les cheveux surabondants croissant sur les fronts bas ou sur toute autre partie du corps, et laisse une peau molle, douce et naturelle. C'est le seul article employé en France et en même temps le seul dépilatoire efficace qui existe. Prix, 75 cents, envoyé franc de port par la poste sur commande par

BERGER SHUTTS & CO., Chemists, 285 River St., Troy, N.Y.

ETONNANT MAIS VRAI.

—Madame Kennington, l'Astrologue et la Somnambule Clairvoyante célèbre par tout l'Univers, trace le portrait de la personne que vous devez épouser, lorsqu'elle est dans l'Etat de Clairvoyante. A l'aide d'un instrument de pouvoir intense, appelé Psychomètre, madame Kennington garantit de donner un portrait frappant de la future épouse ou du futur époux, en même temps que sa position sociale, son caractère et la date du mariage. Il n'y a pas là supercherie, comme des témoignages innombrables peuvent l'attester. En donnant le lieu de naissance, l'âge, le caractère, la couleur des yeux et des cheveux, en même temps que 50 cents et une enveloppe affranchie portant votre adresse, vous recevrez par le retour du courrier le portrait et les renseignements demandés. Adressez confidentiellement :

MADAME GERTRUDE KENNINGTON, P.O., Box 297, West Troy, N.Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINEE.

—Madame E. F. Thornton, la voyante et Psychométricienne Anglaise, qui a étonné les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, N.Y. Madame Thornton possède une puissance de seconde vue tellement grande, qu'elle peut donner les renseignements les plus importants aux dames et aux messieurs mariés ou non mariés. Dans l'état de transe elle trace le portrait de la personne que vous devez épouser et à l'aide d'un instrument d'un pouvoir intense nommé Psychomètre, garantit de donner un portrait exact de la future épouse ou du futur époux, en même temps que la date du mariage, sa position sociale et son caractère. Il n'y a pas là supercherie comme l'attestent des milliers de témoignages. Si on le désire, Madame Thornton enverra une garantie écrite que le portrait est tout ce qu'elle promet. En adressant une petite boucle de cheveux, et en donnant le lieu de naissance, l'âge, les dispositions et le teint en même temps que 50 cents et une enveloppe affranchie à votre adresse, vous recevrez par le retour du courrier le portrait et les renseignements demandés. Toute communication strictement confidentielle.—Adressez à

MADAME E. F. THORNTON, P.O., Box 223, Hudson, N.Y.

REPARATOR CAPILLI.

—Pour faire croître les cheveux sur les têtes chauves (quel qu'en soit la cause), et pour développer la barbe, il est sans égal. En l'employant, la barbe poussera sur les figures les plus douces dans l'espace de cinq à huit semaines, et la chevelure se développera sur les têtes chauves dans l'espace de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y a aucune préparation qui puisse forcer ou hâter la croissance de la chevelure ou de la barbe. Ces assertions sont fausses, comme peuvent l'établir des milliers de témoins par leur expérience personnelle. Mais on dira : comment distinguer la préparation pure de celle qui est falsifiée ? C'est certainement difficile, puisque les neuf dixièmes des différentes préparations annoncées pour la chevelure et la barbe ne sont d'aucune valeur, et vous pouvez avoir dépensé déjà inutilement pour leur achat, un montant considérable. Nous répondrons : essayez le REPARATEUR CAPILLI, il ne vous coûtera rien, à moins qu'il ne fasse ce que nous promettons. Si votre pharmacien n'en dispose pas, envoyez-nous \$1 et nous vous l'adresserons franc de port en même temps qu'un reçu pour l'argent, qui vous sera rendu sur demande, si vous n'êtes pas entièrement satisfait.

Adressez : W. L. CLARKE & Co., Chemists, No. 3, West Fayette St., Syracuse, N.Y.

BAUME DE CIRCASSIE.

—Une jeune demoiselle retournant à sa résidence dans la cité, fut à peine reconnue par ses amis. Sa figure, de rude et rubiconde, était devenue douce et rosée, de sorte que, au lieu de 23, elle ne paraissait avoir que 18 ans. Sur la demande qu'on lui fit de la cause d'un changement si grand, elle répondit uniment qu'elle s'était servie du Baume de Circassie et qu'elle le considérait indispensable à la toilette d'une dame. En l'employant, les messieurs et les dames paraîtront avec cent fois plus d'avantage. Le baume est d'une composition simple, cependant sans égal pour enlever à la peau ses impuretés, pour nettoyer et embellir le trint. Son action sur l'épiderme est de lui enlever ses impuretés et de laisser une peau telle que la nature la veut ; c'est-à-dire, nette, molle, douce et belle. Prix \$1, envoyée par la poste ou l'Express sur commande par les seuls agents américains.

W. L. CLARK & CO., chemists, No. 3, West Fayette st., Syracuse, N. Y.

CRISPER COMA.—Pour fixer les cheveux des dames et des messieurs en boucles soyeuses et légères ou en boucles serrées. En se servant de cet article, les dames et les messieurs peuvent être mille fois plus séduisants. C'est la seule préparation qui puisse friser les cheveux plats et en même temps leur donner un magnifique lustre soyeux. Le Crisper Coma non-seulement boucle la chevelure, mais encore la rend plus forte, plus belle et plus nette. Il est aussi agréablement parfumé, et somme toute, cet article est le plus recherché qui ait encore été offert au public américain. Le Crisper Coma sera expédié par la poste, sur réception de \$1. Adressez toute commande à

W. L. CLARK & CO., Chemists, no. 3, West Fayette Street, Syracuse, N. Y.

EMAIL BLANC LIQUIDE DE CHASTELLAR.

—Pour améliorer et embellir le teint. La préparation la plus parfaite et la plus précieuse qui soit employée pour donner à la peau une superbe teinte blanc de perle, qui ne se voit que chez les jeunes personnes. Elle enlève promptement les roussoures, les taches, les boutons et toutes les impuretés de la peau, donnant à la peau la blancheur de l'albâtre. Son emploi ne saurait être découvert par l'observateur le plus perspicace, de plus, étant végétale, cette préparation est parfaitement inoffensive. C'est le seul article du genre employé en France et à Paris, il est indispensable sur une table de toilette. Au-delà de 30,000 flacons ont été vendus pendant l'année écoulée, et c'est là une preuve suffisante de son efficacité. Prix, 75 cents seulement, expédié par la poste sur commande par BERGER, SHUTTS & CO., chemists, 253 River street, Troy, N. Y.

BEAUTE, BOUCLES SOYEUSES, BLONDES,

CHATAIN ET DOREES, obtenues par l'emploi de la "Composition pour friser les cheveux du professeur DeBreux. Une seule application friserait certainement les cheveux les plus plats et les plus raides en boucles légères ou en boucles serrées et massives. Cette composition a été employée avec les meilleurs résultats par le monde élégant de Paris et de Londres. Elle est inoffensive pour la chevelure. Prix par la poste, franc de port, \$1. Circulaires descriptives envoyées gratuitement. Adressez, les seuls agents pour les Etats-Unis,

BERGER, SHUTTS & CO., chemists, no 285, River st., Troy, N. Y.

FAVORIS ET MOUSTACHES.

—Ils se développent sur les figures les plus imberbes dans l'espace de trois à cinq semaines par l'emploi du Restaurateur Capillaire du Dr. Dévigné. C'est là découverte la plus étonnante de la science moderne, son action sur la barbe et la chevelure tenant du miracle. Elle a été employée par l'élite de Paris et de Londres avec le succès le plus flatteur. Les noms de tous les acheteurs seront enrégistrés et si on n'est pas entièrement satisfait, l'argent sera rendu avec empressement dans chaque cas. Prix pour la poste, franc de port \$1. Circulaires et témoignages envoyés gratuitement. Adressez, les seuls agents pour les Etats-Unis,

BERGER SHUTTS & CO., chemists, No. 285, River st., Troy, N. Y.

AFFLIGES!! NE SOUFFREZ PLUS!!

Lorsqu'en employant "L'Élixir du Dr. Joinville," vous pouvez être guéris radicalement et pour un prix minime. Le succès étonnant obtenu par cette précieuse médecine dans le cas de faiblesse physique et nerveuse, débilité et prostration générales, perte d'énergie, musculaire, impuissance, en fait la préparation la plus précieuse qui ait été découverte. L'Élixir enlèvera toute affection, dépression, excitation nerveuse, l'incapacité du travail ou de l'étude, la perte de la mémoire, les pensées du suicide, les appréhensions de folie. Il rendra l'appétit et la santé à ceux qui les auront perdus dans les excès. Jeunes gens, ne soyez plus trompés par les charlotans et les praticiens ignorants, mais procurez-vous de suite l'Élixir, et revenez à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans chaque cas. Prix \$1, ou quatre flacons à la même adresse pour \$3. Un flacon suffit pour guérir tous les cas ordinaires.

AUSSI LES PILULES SPECIFIQUES DU DOCTEUR JOINVILLE pour la guérison prompte et permanente de la pierre et de toutes les maladies des organes urinaires. Guérison dans l'espace d'un à cinq jours. Elles sont préparées au moyen d'extractions végétales, inoffensives, ne donnent point de nausées et n'affectent point l'haleine. Il n'est pas nécessaire de changer la diète ni d'interrompre ses occupations journalières. Prix, \$1 par boîte. Les deux préparations ci-dessus seront envoyées franc de port par la poste ou l'express sur réception de \$1. Adressez :

BERGER SHUTTS & CO., chemists, no. 285, River Street, Troy, N. Y.

COMPAGNIE AETNA D'ASSURANCE SUR LA VIE.

—CETTE Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie. Les profits sont considérables, et diminuent maintenant de moitié les paiements annuels.— Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès ainsi que cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU : Coin voisin du Bureau de Poste.

L. PEDLAR & CIE.,
Agents Généraux.

ASTROLOGIE.--L'UNIVERS ETONNE

Par les révélations extraordinaires faites par l'astrologue célèbre Madame H. A. Perrigo. Elle découvre des secrets inconnus avant elle. Elle rend au bonheur ceux qui sont tombés dans le désespoir par des événements pénibles, des catastrophes, la perte de leurs amis, de leurs parents ou de leur fortune. Elle réunit ceux qui ont été longtemps séparés, donne des renseignements sur les amis absents, rend les objets volés ou perdus. Elle désigne le genre d'affaires auquel vous êtes appelé, réalise de prompts mariages et fixe le jour même de votre union. Elle donne le nom, le portrait et le caractère de la personne que vous devez épouser. Elle lit vos propres pensées, et, par sa puissance presque surnaturelle, découvre les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Les étoiles du firmament, (les étoiles maléfiqes qui prédominent dans la configuration) par la position des planettes et des étoiles fixes à l'époque de la naissance, elle trace la destinée de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus célèbre astrologue de l'univers. Il n'en coûte qu'une bagatelle, et peut-être que l'occasion ne se présentera plus. Prix de la consultation avec portrait et renseignements demandés, \$1. Les personnes à distance peuvent consulter Madame Perrigo par la poste avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Les réponses aux demandes seront écrites en détail et adressées par la poste avec le portrait demandé.—Correspondance strictement confidentielle, et vendue ou détruite sur demande. Les meilleures recommandations sont données. Veuillez envoyer le jour du mois et l'année de votre naissance avec une petite boucle de cheveux. Adressez :

MADAME H. A. PERRIGO, P. O. DREUVER, no. 293, Buffalo, N. Y.



ARMES A FEU DE REMINGTON.

—En vente chez tous les commerçants d'armes à feu, et autres commerçants en général. Prix réduits le 1er Juillet 1866. Revolver pour l'armée, 44-100 p. Calibre. Revolver pour les marins, 36-100 p. Calibre. Revolver de ceinture, (s'armant seul,) du Calibre des Revolvers pour la mer. Revolver de ceinture, du Calibre et de la forme des Revolvers pour la mer. Revolver de police, du Calibre et de la forme des Revolvers pour la mer. Nouveau Revolver de poche, (se chargeant au moyen d'un levier.) Revolver de poche, (s'armant seul.) Pistolet à répétition, (Elliot pt.) cartouche No. 32. Pistolet à répétition, (Elliot pt.) cartouche No. 22. Pistolet pour poches de veste, cartouche No. 22. Arme à feu en canne, se chargeant avec cartouche No. 32. Fusil rotateur, 36-100 p. Calibre. Carabine se chargeant par la culasse, cartouche No. 32. Carabine se chargeant par la culasse, cartouche No. 46. Carabine des E.-U., (Canon d'acier,) avec sabre-baïonnette. Mousquet rayé des E.-U., modèle de Springfield. Depuis 1861, plus de 200,000 ont été fournis au gouvernement des E.-U. Nos nouvelles Armes à feu se chargeant par la Culasse viennent d'être approuvées et adoptées pour le service militaire en Europe.

FUSIL D'UN COUP A CANON SIMPLE.

Nouveau modèle. Léger, commode et à bon marché. Discompte libéral pour les commerçants.
E. REMINGTON & FILS,
1er Février 1867. Lion, N.Y.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION,"

19 & 20 Cornhill, Londres,

CAPITAL,.....£2,500,000 Sterling.

Departement du Feu,

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir maintenant au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Ajustement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.

Departement sur la Vie.

Les VOLONTAIRES qui s'assurent dans cette Compagnie, peuvent, sans charge extra, s'enrôler pour la défense de la frontière et REPOUSSER les incursions des CORPS de MARAUDEURS.

Quatre-vingt pour cent des profits qui proviennent de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.

Toutes les réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.

En vertu d'un acte récent du parlement, une épouse peut prendre une police sur la vie de son mari, et cette police est à l'abri de toute saisie.

FREDERICK COLE, Secrétaire.

MORLAND, WATSON & Co., Agents Généraux pour le Canada.

OFFICE.—385 & 387, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Surintendant.—A. TELLIER,
Janvier 1er 1867.

Inspecteur des agences.—T. C. LIVINGSTON
P.L.S, Haut-Canada.